

# Section II

## 1. Données du patrimoine mondial

---

1.1 -

### Nom du bien du patrimoine mondial

**Veillez noter que tout changement de ces données doit être examiné par l'organisation consultative concernée et approuvé par le Comité du patrimoine mondial.** La procédure et la date limite de demande de modification figurent au paragraphe 167 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*: « Un Etat partie peut demander que le Comité autorise un changement de nom d'un bien déjà inscrit sur la liste du patrimoine mondial. Une demande de changement de nom doit être reçue par le secrétariat **au moins 3 mois avant la réunion du Comité** ». S'il s'agit de changements mineurs, par ex. des fautes de frappe et sans relation avec le contenu, merci de prendre contact avec le centre du patrimoine mondial à l'adresse [wh-periodicreporting@unesco.org](mailto:wh-periodicreporting@unesco.org) .

Valider

Mettre à jour

Votre commentaire :

**note**

**Veillez noter que tout changement de ces données doit être examiné par l'organisation consultative concernée et approuvé par le Comité du patrimoine mondial.** La procédure et la date limite de demande de modification figurent au paragraphe 167 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*: « Un Etat partie peut demander que le Comité autorise un changement de nom d'un bien déjà inscrit sur la liste du patrimoine mondial. Une demande de changement de nom doit être reçue par le secrétariat **au moins 3 mois avant la réunion du Comité** ». S'il s'agit de changements mineurs, par ex. des fautes de frappe et sans relation avec le contenu, merci de prendre contact avec le centre du patrimoine mondial à l'adresse [wh-periodicreporting@unesco.org](mailto:wh-periodicreporting@unesco.org) .

---

1.2 -

### Informations sur le bien du patrimoine mondial

Ce point concerne les éléments essentiels issus de la base de données du centre du patrimoine mondial: l'état partie, le type de bien, le numéro d'identification du patrimoine mondial, l'année d'inscription sur la liste du patrimoine mondial et éventuellement les années d'inscription et de retrait de la liste du patrimoine mondial en péril. ces informations peuvent être vérifiées ou mises à jour si besoin est.

Etat(s) partie(ies)

Type du Bien

Numéro d'identification

Année d'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial

Valider

Mettre à jour

Votre commentaire :

**note**

---

### 1.3 - Tableau des informations géographiques

Ce point recense les coordonnées géographiques de la zone, ce qui permet une localisation précise sur une carte plus générale disponible pour chaque bien. Le format à utiliser pour les coordonnées doit être le suivant: latitude (en degrés, minutes, secondes) et longitude (en degrés, minutes, secondes). Si la superficie du bien inscrit ou de la zone tampon est supérieure à 100 hectares, elle devra être arrondie à l'hectare le plus proche. Dans le cas d'un bien en série, chaque partie du bien sera localisée suivant ces mêmes règles.

**Veillez noter que tout changement de ces données doit être examiné par l'organisation consultative concernée et approuvé par le Comité du patrimoine mondial.** La procédure et la date limite de demande de modification figurent aux paragraphes 163-165 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

« 163. Une modification mineure est une modification qui n'a pas d'impact important sur l'étendue du bien ou d'incidence sur sa valeur universelle exceptionnelle.

164. Lorsqu'un Etat partie souhaite demander une modification mineure des limites d'un bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial, il doit soumettre cette modification au comité avant le **1er février**, par le biais du Secrétariat qui demandera les conseils des Organisations consultatives compétentes. Le Comité peut approuver cette modification, ou décider que le changement des limites est suffisamment important pour constituer une extension du bien, auquel cas la procédure pour le traitement des propositions d'inscription s'applique.

165. Si un Etat partie souhaite modifier sensiblement les limites d'un bien déjà inscrit sur la liste du patrimoine mondial, l'état partie doit présenter cette proposition comme si c'était une nouvelle proposition d'inscription. Cette nouvelle présentation doit être faite avant le **1er février** et est évaluée au cours du cycle complet d'évaluation d'un an et demi selon les procédures et le calendrier précisés au paragraphe 168. Cette disposition s'applique aux extensions comme aux réductions. »

Nom	Coordonnées (longitude / latitude)	Bien (ha)	Zone tampon (ha)	Total (ha)	Année d'inscription
<b>Total (ha)</b>					
Valider		Mettre à jour			

**Votre commentaire :**

#### note

**Veillez noter que tout changement de ces données doit être examiné par l'organisation consultative concernée et approuvé par le Comité du patrimoine mondial.** La procédure et la date limite de demande de modification figurent aux paragraphes 163-165 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

« 163. Une modification mineure est une modification qui n'a pas d'impact important sur l'étendue du bien ou d'incidence sur sa valeur universelle exceptionnelle.

164. Lorsqu'un Etat partie souhaite demander une modification mineure des limites d'un bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial, il doit soumettre cette modification au comité avant le **1er février**, par le biais du Secrétariat qui demandera les conseils des Organisations consultatives compétentes. Le Comité peut approuver cette modification, ou décider que le changement des limites est suffisamment important pour constituer une extension du bien, auquel cas la procédure pour le traitement des propositions d'inscription s'applique.

165. Si un Etat partie souhaite modifier sensiblement les limites d'un bien déjà inscrit sur la liste du patrimoine mondial, l'Etat partie doit présenter cette proposition comme si c'était une nouvelle proposition d'inscription. Cette nouvelle présentation doit être faite avant le **1er février** et est évaluée au cours du cycle complet d'évaluation d'un an et demi selon les procédures et le calendrier précisés au paragraphe 168. Cette disposition s'applique aux extensions comme aux réductions. »

### 1.4 - Carte(s)

Ce point du rapport périodique passe en revue toutes les données essentielles incluses dans la base des données du centre du patrimoine mondial. Si une carte ne s'affiche pas, une (des) carte(s) faisant état, à la plus grande échelle disponible, des limites du bien tel qu'inscrit ainsi que, le cas échéant, de sa zone tampon (c'est-à-dire toute zone tampon approuvée à l'époque de l'inscription ou bien soumise plus tard au centre du patrimoine mondial et reconnue officiellement par le Comité du patrimoine mondial) devra(ont) être fournie(s) sous forme imprimée au Centre du patrimoine mondial et sous forme électronique à [a.borchi@unesco.org](mailto:a.borchi@unesco.org).

Les cartes devraient inclure:

- une légende en anglais ou en français signalant clairement les "limites du bien du patrimoine mondial" et la "zone tampon du bien du patrimoine mondial " ;
- une grille de coordonnées ;

- une échelle à barreaux
- l'orientation (le Nord doit être indiqué) ;
- la date d'établissement de la carte.

Les formats préférés pour la version électronique des cartes sont .tif, .jpg et .pdf.

**Veillez noter que tout changement de ces données doit être examiné par l'organisation consultative concernée et approuvé par le Comité du patrimoine mondial.** La procédure et la date limite de demande de modification figurent aux paragraphes 163-165 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

« 163. Une modification mineure est une modification qui n'a pas d'impact important sur l'étendue du bien ou d'incidence sur sa valeur universelle exceptionnelle.

164. Lorsqu'un Etat partie souhaite demander une modification mineure des limites d'un bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial, il doit soumettre cette modification au Comité avant le **1er février**, par le biais du Secrétariat qui demandera les conseils des Organisations consultatives compétentes. Le Comité peut approuver cette modification, ou décider que le changement des limites est suffisamment important pour constituer une extension du bien, auquel cas la procédure pour le traitement des propositions d'inscription s'applique.

165. Si un Etat partie souhaite modifier sensiblement les limites d'un bien déjà inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, l'Etat partie doit présenter cette proposition comme si c'était une nouvelle proposition d'inscription. Cette nouvelle présentation doit être faite avant le **1er février** et est évaluée au cours du cycle complet d'évaluation d'un an et demi selon les procédures et le calendrier précisés au paragraphe 168. Cette disposition s'applique aux extensions comme aux réductions. »

Valider	Mettre à jour
---------	---------------

**Votre commentaire :**

**note**  
**Veillez noter que tout changement de ces données doit être examiné par l'organisation consultative concernée et approuvé par le Comité du patrimoine mondial.** La procédure et la date limite de demande de modification figurent aux paragraphes 163-165 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

« 163. Une modification mineure est une modification qui n'a pas d'impact important sur l'étendue du bien ou d'incidence sur sa valeur universelle exceptionnelle.

164. Lorsqu'un Etat partie souhaite demander une modification mineure des limites d'un bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial, il doit soumettre cette modification au Comité avant le **1er février**, par le biais du Secrétariat qui demandera les conseils des Organisations consultatives compétentes. Le Comité peut approuver cette modification, ou décider que le changement des limites est suffisamment important pour constituer une extension du bien, auquel cas la procédure pour le traitement des propositions d'inscription s'applique.

165. Si un Etat partie souhaite modifier sensiblement les limites d'un bien déjà inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, l'Etat partie doit présenter cette proposition comme si c'était une nouvelle proposition d'inscription. Cette nouvelle présentation doit être faite avant le **1er février** et est évaluée au cours du cycle complet d'évaluation d'un an et demi selon les procédures et le calendrier précisés au paragraphe 168. Cette disposition s'applique aux extensions comme aux réductions. »

### 1.5 - **Institution gouvernementale responsable pour le bien**

Ce point concerne les détails à donner sur l'institution gouvernementale principale en charge du bien du patrimoine mondial

Valider	Mettre à jour
---------	---------------

**Votre commentaire :**

**note**

### 1.6 -

#### **Gestionnaire / coordonateur du bien, Institution / agence locale**

Cette partie concerne la (ou les) personne(s) actuellement en charge de la gestion/coordination du bien. Le centre du patrimoine mondial aimerait détenir ces informations afin de pouvoir prendre contact avec les gestionnaires et de diffuser des documents spécifiques ou des événements susceptibles d'être intéressants. Si cette fonction n'est pas actuellement remplie, merci de donner ceux concernant la personne le plus longtemps en charge du bien au cours des 12 derniers mois.

Valider		Mettre à jour	
---------	--	---------------	--

**Votre commentaire :**

**note**

---

### 1.7 -

#### **Adresse Internet du bien (le cas échéant)**

Ceci enregistrera l'url officielle de tout site web sur le bien, approuvé par la personne ou l'organisation mentionnée au point 1.6

Valider		Mettre à jour	
---------	--	---------------	--

**Votre commentaire :**

**note**

---

### 1.8 -

#### **Autre Conventions/classements internationaux au titre desquels le bien est protégé**

Ce point passe en revue toutes les données incluses dans la base du centre du patrimoine mondial à propos des autres désignations ou conventions appropriées concernant le bien. Merci de bien vérifier ce point et de mentionner toute éventuelle modification, le cas échéant.

Valider		Mettre à jour	
---------	--	---------------	--

**Votre commentaire :**

**note**

---

## **2. Déclaration de valeur universelle exceptionnelle**

---

### 2.1 -

#### **Déclaration de valeur universelle exceptionnelle/déclaration de valeur**

Ce point permet aux personnes chargées de répondre au questionnaire de vérifier si les informations détenues par le Centre du patrimoine mondial sur la valeur universelle exceptionnelle sont correctes (par ex. n'y a-t-il pas de noms mal épelés, de fautes de frappe ou de grammaire, etc.) ; le point 2.4 exposé ci-dessous est l'occasion d'apprécier le reflet exact que la déclaration de valeur universelle exceptionnelle donne des valeurs du bien. Le terme "valeur universelle exceptionnelle" (vue) est le fondement du patrimoine mondial (y compris des propositions d'inscription et des rapports périodiques) et la base de la protection et de la gestion du bien.

La valeur universelle exceptionnelle est définie dans le paragraphe 49 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* en tant que « valeur culturelle et/ou naturelle tellement exceptionnelle

qu'elle a la capacité de dépasser les limites d'un état et d'être aussi importante pour les générations tant présentes que futures de toute l'humanité. Ainsi, la protection permanente du bien est de la plus haute importance pour la communauté internationale considérée comme un tout ». L'interprétation de la valeur universelle exceptionnelle et sa mise en œuvre sont souvent difficiles, mais demeurent au cœur de la philosophie du patrimoine mondial.

**Veillez noter que tout changement de ces données doit être examiné par l'organisation consultative concernée et approuvé par le Comité du patrimoine mondial.** S'il s'agit de changements mineurs, par ex. des fautes de frappe et sans relation avec le contenu, merci de prendre contact avec le Centre du patrimoine mondial à l'adresse [wh-periodicreporting@unesco.org](mailto:wh-periodicreporting@unesco.org) .

Valider		Mettre à jour	
---------	--	---------------	--

Votre commentaire :

**note**  
**Veillez noter que tout changement de ces données doit être examiné par l'organisation consultative concernée et approuvé par le Comité du patrimoine mondial.** S'il s'agit de changements mineurs, par ex. des fautes de frappe et sans relation avec le contenu, merci de prendre contact avec le Centre du patrimoine mondial à l'adresse [wh-periodicreporting@unesco.org](mailto:wh-periodicreporting@unesco.org) .

---

**2.2 -**  
**Les critères (version révisée de 2005) sous lesquels le bien a été inscrit**  
**Veillez noter que tout changement de ces données doit être examiné par l'organisation consultative concernée et approuvé par le Comité du patrimoine mondial.** La procédure et la date limite de demande de modification figurent au paragraphe 167 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*: «Lorsqu'un Etat partie souhaite qu'un bien soit inscrit selon des critères additionnels ou différents de ceux utilisés pour l'inscription initiale, il doit présenter cette demande comme si c'était une nouvelle proposition d'inscription. Cette nouvelle présentation doit être faite avant le **1er février** et est évaluée au cours du cycle complet d'évaluation d'un an et demi selon les procédures et le calendrier précisés au paragraphe 168. Les biens recommandés sont évalués uniquement selon les nouveaux critères et restent sur la liste du patrimoine mondial même si ces critères supplémentaires ne parviennent pas à être reconnus ». S'il s'agit de changements mineurs, par ex. des fautes de frappe et sans relation avec le contenu, merci de prendre contact avec le Centre du patrimoine mondial à l'adresse [wh-periodicreporting@unesco.org](mailto:wh-periodicreporting@unesco.org) .

Valider		Mettre à jour	
---------	--	---------------	--

Votre commentaire :

**note**  
**Veillez noter que tout changement de ces données doit être examiné par l'organisation consultative concernée et approuvé par le Comité du patrimoine mondial.** La procédure et la date limite de demande de modification figurent au paragraphe 167 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*: « Lorsqu'un Etat partie souhaite qu'un bien soit inscrit selon des critères additionnels ou différents de ceux utilisés pour l'inscription initiale, il doit présenter cette demande comme si c'était une nouvelle proposition d'inscription. Cette nouvelle présentation doit être faite avant le **1er février** et est évaluée au cours du cycle complet d'évaluation d'un an et demi selon les procédures et le calendrier précisés au paragraphe 168. Les biens recommandés sont évalués uniquement selon les nouveaux critères et restent sur la liste du patrimoine mondial même si ces critères supplémentaires ne parviennent pas à être reconnus ». S'il s'agit de changements mineurs, par ex. des fautes de frappe et sans relation avec le contenu, merci de prendre contact avec le Centre du patrimoine mondial à l'adresse [wh-periodicreporting@unesco.org](mailto:wh-periodicreporting@unesco.org) .

---

**2.3 -**  
**Attributs qui expriment la valeur universelle exceptionnelle par critère**  
Décrivez, s'il vous plait, les attributs de chaque critère.

---

2.4 -  
**Si nécessaire, veuillez expliquer pourquoi la Déclaration de Valeur universelle exceptionnelle devrait être révisée**

Ce point est l'occasion d'apprécier le reflet exact que la déclaration de valeur universelle exceptionnelle (voir point 2.1) donne des valeurs patrimoniales du bien. Le terme "valeur universelle exceptionnelle" (vue) est le fondement du patrimoine mondial (y compris des propositions d'inscription et des rapports périodiques) et la base de la protection et de la gestion du bien. La valeur universelle exceptionnelle est définie dans le paragraphe 49 (et en outre élaborée au paragraphe 155) des *orientations devant guider la mise en œuvre de la convention du patrimoine mondial* en tant que valeur culturelle et/ou naturelle tellement exceptionnelle qu'elle a la capacité de dépasser les limites d'un état et d'être aussi importante pour les générations présentes que futures de toute l'humanité. Ainsi, la protection permanente du bien est de la plus haute importance pour la communauté internationale considérée comme un tout.

Merci de prendre note que tout changement concernant la déclaration de valeur universelle exceptionnelle doit être examiné par l'organisation consultative concernée et approuvée par le comité du patrimoine mondial. La procédure et les échéances à respecter pour soumettre un tel changement sont précisées au paragraphe 166 des *orientations devant guider la mise en œuvre de la convention du patrimoine mondial*.

2.5 -  
**Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant la déclaration de valeur universelle exceptionnelle**

Merci d'utiliser cette boîte de dialogue afin de faire tout commentaire (par ex. explications des réponses données précédemment, sources, et/ou conclusions ou recommandations sur les informations liées à la déclaration de valeur universelle exceptionnelle). Merci de tenir compte du nombre limité de caractères de cette boîte de dialogue, ce nombre limité apparaîtra au fur et à mesure de la frappe.

### 3.Facteurs affectant le bien

Pour aider à identifier, analyser et répondre aux divers facteurs ayant une incidence sur les biens du Patrimoine Mondial, une liste de facteurs normalisée a été dressée.

Les facteurs peuvent être **positifs** ou **négatifs**, se produire à **l'intérieur**, à **l'extérieur** du bien, ou bien **les deux**, et être **actuels** ou **potentiels**.

1. La première étape consiste à valider la pertinence ou non du facteur pour votre bien. S'il n'est pas pertinent, cochez la case S/O (sans objet) et poursuivez.
2. Si les facteurs sont applicables, on vous demandera d'abord s'ils se produisent à l'intérieur ou à l'extérieur du bien (ou les deux à la fois).
3. Une fois que vous aurez coché la case correspondante, quatre nouvelles options vont alors apparaître. Elles vont vous permettre d'indiquer si le facteur est positif ou négatif et si ses effets sont réels ou potentiels.

Prenez l'exemple de 'l'hébergement des visiteurs'.... si l'hébergement des visiteurs à l'intérieur de votre bien du PM est modeste ou s'il est bien géré, il pourrait avoir une incidence positive sur votre bien dans la mesure où il contribue à promouvoir les valeurs du PM ; en revanche, s'il est à très grande échelle et/ou pas bien géré (que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du bien du PM), le même facteur pourra alors avoir un impact négatif sur le bien.

### 3.1.Habitat et développement

3.1.1 -  
**Habitat**

par exemple:

- urbain de grande hauteur/expansion urbaine
- mitage/modification de la ligne d'horizon, etc.

	Nom	Impact	Origine
--	-----	--------	---------

		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.1.1	Habitat						

### 3.1.2 - Développement commercial

par exemple :

- gratte-ciel
- grands centres commerciaux
- empiètement/modification de la ligne d'horizon, etc.

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.1.2	Développement commercial						

### 3.1.3 - Zones industrielles

par exemple :

- usines isolées disséminées
- zones industrielles
- empiètement/modification de la ligne d'horizon, etc.

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.1.3	Zones industrielles						

### 3.1.4 - Vastes infrastructures et/ou installations touristiques / de loisirs

par exemple :

- principaux équipements et infrastructures afférentes (hôtels, restaurants, golfs, stations de ski, etc.)
- principaux équipements touristiques permanents et coûteux (pontons, jetées, observatoires, téléphériques, chalets, campings de luxe, etc.)

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.1.4	Vastes infrastructures et/ou installations touristiques / de loisirs						

### 3.1.5 - Installations d'interprétation pour les visiteurs

par exemple :

- équipements destinés à l'interprétation des visiteurs (centre d'accueil, musée de site, etc.)
- signalisation, etc.
- sentiers balisés, etc.
- kiosques d'informations, etc.
- petites zones de pique-nique
- petites zones de camping
- bouées de mouillage/balises

	Nom	Impact				Origine	
--	-----	--------	--	--	--	---------	--

		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.1.5	Installations d'interprétation pour les visiteurs						

## 3.2. Infrastructures de transport

### 3.2.1 - Infrastructures de transport de surface

Exemples:

- Routes
- Aires de stationnement
- Chemins de fer
- Dépôts de bus et d'autocars

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.2.1	Infrastructures de transport de surface						

### 3.2.2 - Infrastructures de transport aérien

Exemples:

- Aéroports
- Pistes d'atterrissage

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.2.2	Infrastructures de transport aérien						

### 3.2.3 - Infrastructures de transport maritime

Par exemple :

- Ports et installations portuaires

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.2.3	Infrastructures de transport maritime						

### 3.2.4 - Effets liés à l'utilisation des Infrastructures de transport

Par exemple :

- Effets de la circulation automobile sur les routes
- Effets du trafic maritime sur les routes de navigation
- Effets du trafic aérien

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.2.4	Effets liés à l'utilisation des Infrastructures de transport						



### 3.3.Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services

Aménagements concernant les infrastructures de production d'énergie (gaz, électricité et eau) et autres besoins en la matière

#### 3.3.1 -

##### Infrastructures hydrauliques

Par exemple :

- Barrages
- Ecluses
- Réservoirs
- Stations de pompage
- Mise en place de nouvelles infrastructures

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.3.1	Infrastructures hydrauliques						

#### 3.3.2 -

##### Infrastructures liées aux énergies renouvelables

Par exemple :

- Thermique
- Energie de la houle-marémotrice
- Solaire
- Eolienne

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.3.2	Infrastructures liées aux énergies renouvelables						

#### 3.3.3 -

##### Infrastructures liées aux énergies non renouvelables

Par exemple :

- Centrales nucléaires
- Centrales au charbon
- Installations de production pétrolière/gazière

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.3.3	Infrastructures liées aux énergies non renouvelables						

#### 3.3.4 -

##### Installations localisées

Par exemple :

- Incinérateurs
- Relais de téléphone mobile
- Stations de traitement des eaux usées
- Tours d'émission des ondes radio/télévision

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure

	Nom	Impact				Origine	
		positif	néгатif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.3.4	Installations localisées						

### 3.3.5 -

#### Grandes installations linéaires

Par exemple :

- Lignes à haute tension et servitudes afférentes
- Pipelines, etc
- Canaux

	Nom	Impact				Origine	
		positif	néгатif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.3.5	Grandes installations linéaires						

## 3.4.Pollution

Cela inclut tous les types de pollution ainsi que les ordures et déchets solides.

### 3.4.1 -

#### Pollution des océans

Par exemple :

- Immersion de déchets en mer
- Dégazage
- Déchets solides en milieu marin

	Nom	Impact				Origine	
		positif	néгатif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.4.1	Pollution des océans						

### 3.4.2 -

#### Pollution des eaux souterraines

Par exemple :

- Déversement de produits chimiques/hydrocarbures
- Effluents industriels
- Ruissellement à partir des terres agricoles
- Eaux usées et ordures ménagères
- Sols acidifiés par les sulfates
- Rejet d'effluents
- Écoulement de déchets/résidus miniers

	Nom	Impact				Origine	
		positif	néгатif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.4.2	Pollution des eaux souterraines						

### 3.4.3 -

#### Pollution des eaux de surface

Par exemple :

- Pluies acides
- Écoulement des déchets/résidus miniers

- Ruissellement à partir des terres agricoles

	Nom	Impact				Origine	
		positif	néгатif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.4.3	Pollution des eaux de surface						

#### 3.4.4 -

##### **Pollution atmosphérique**

Par exemple :

- Fumée excessive ou autres particules en suspension dans l'air
- Poussière
- Conséquences sur l'environnement proche de l'émission de fumées provenant d'énergies fossiles

	Nom	Impact				Origine	
		positif	néгатif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.4.4	Pollution atmosphérique						

#### 3.4.5 -

##### **Déchets solides**

Par exemple :

- Déchets miniers
- Détritus
- Déchets industriels
- Ordures ménagères

	Nom	Impact				Origine	
		positif	néгатif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.4.5	Déchets solides						

#### 3.4.6 -

##### **Apport excessif d'énergie**

Par exemple :

Tous les apports de chaleur et de lumière qui perturbent les écosystèmes, notamment l'éclairage urbain inadapté et la pollution par la chaleur, etc.

	Nom	Impact				Origine	
		positif	néгатif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.4.6	Apport excessif d'énergie						

## **3.5. Utilisation/modification des ressources biologiques**

Cela inclut cueillette et capture de plantes et animaux sauvages (exploitation forestière, pêche, chasse, ramassage) et récolte d'espèces domestiquées (sylviculture, agriculture, aquaculture)

#### 3.5.1 -

##### **Pêche/collecte de ressources aquatiques**

Par exemple :

- Pêche au chalut
- Pêche au filet
- Pêche à la ligne
- Pêche au gros

- Pêche par collecte / ramassage
- Pêche au harpon
- Problèmes de prises accessoires / accidentelles

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.5.1	Pêche/collecte de ressources aquatiques						

### 3.5.2 -

#### **Aquaculture**

Par exemple :

- Marine
- D'eau douce

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.5.2	Aquaculture						

### 3.5.3 -

#### **Modification du régime des sols**

Par exemple :

- Agriculture (culture et élevage)
- Secteur rural
- Sylviculture

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.5.3	Modification du régime des sols						

### 3.5.4 -

#### **Élevage de bétail/pacage d'animaux domestiques**

Par exemple :

- Pacage dans des fermes ou par des groupes de bergers itinérants

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.5.4	Élevage de bétail/pacage d'animaux domestiques						

### 3.5.5 -

#### **Production de semences**

Par exemple :

- Labour en profondeur
- Nouvelles cultures
- Intensification des cultures plantées
- Cultures traditionnelles
- Systèmes traditionnels
- Jardinage

	Nom	Impact				Origine	
--	-----	--------	--	--	--	---------	--

		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.5.5	Production de semences						

### 3.5.6 -

#### Collecte de plantes sauvages à des fins commerciales

Par exemple :

- Commerce pharmaceutique
- Plantes médicinales
- Ramassage du fourrage
- Ramassage du chaume
- Champignons
- Bulbes, etc.

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.5.6	Collecte de plantes sauvages à des fins commerciales						

### 3.5.7 -

#### Collecte de plantes sauvages à des fins de subsistance

Ce point concerne la chasse d'animaux, le ramassage et la cueillette de plantes vivrières par les populations autochtones, pour des raisons de subsistance et non à des fins commerciales.

Par exemple :

- Plantes alimentaires
- Plantes médicinales
- Ramassage du fourrage
- Ramassage de chaume
- Champignons
- Bulbes, etc.

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.5.7	Collecte de plantes sauvages à des fins de subsistance						

### 3.5.8 -

#### Chasse commerciale

Par exemple :

- Commerce de viande de brousse
- Chasse organisée

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.5.8	Chasse commerciale						

### 3.5.9 -

#### Chasse de subsistance

Utilisez le point 3.8.3 ci-dessous pour indiquer les facteurs concernant la subsistance des populations autochtones au moyen de la récolte, la cueillette et la chasse, sans but économique.

	Nom	Impact				Origine	
--	-----	--------	--	--	--	---------	--

		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.5.9	Chasse de subsistance						

### 3.5.10 -

#### Exploitation forestière/production de bois

Par exemple :

- Exploitation de la forêt
- Production de pâte à papier
- Toutes activités sylvicoles
- Restauration/revitalisation
- Exploitation durable de bois

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.5.10	Exploitation forestière/production de bois						

## 3.6.Utilisation de ressources matérielles

Cela inclut la production d'énergie et l'exploitation minière.

### 3.6.1 - Exploitation minière

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.6.1	Exploitation minière						

### 3.6.2 -

#### Exploitation de carrières

Par exemple :

- Roche
- Sable
- Agrégats

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.6.2	Exploitation de carrières						

### 3.6.3 - Pétrole/gaz

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.6.3	Pétrole/gaz						

### 3.6.4 - Exploitation hydraulique

- Thermique
- Marémotrice
- Solaire
- Éolienne

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.6.4	Exploitation hydraulique						

### 3.7. Conditions locales affectant le tissu physique

Facteurs environnementaux ou biologiques qui accélèrent ou contribuent aux processus de détérioration du tissu des sites du patrimoine. Les effets de la dégradation n'étant pas attribuables à un seul facteur, prenez tous les éléments en considération.

Utilisez 3.4.4 ci-dessus pour la pollution de l'air.

Utilisez 3.10 ci-dessous pour de fortes perturbations météorologiques, y compris les inondations.

3.8.6. pour les activités touristiques

#### 3.7.1 -

##### Vent

Par exemple :

- Erosion
- Vibration

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.7.1	Vent						

#### 3.7.2 - Humidité relative

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.7.2	Humidité relative						

#### 3.7.3 - Température

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.7.3	Température						

#### 3.7.4 - Radiation/lumière

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.7.4	Radiation/lumière						

#### 3.7.5 - Poussière

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.7.5	Poussière						

### 3.7.6 - Eau

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.7.6	Eau						

### 3.7.7 - Nuisibles

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.7.7	Nuisibles						

### 3.7.8 - Micro-organismes

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.7.8	Micro-organismes						

## 3.8. Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine

Facteurs sociaux qui contribuent aux processus de détérioration du tissu des sites du patrimoine. Certaines utilisations pourraient avoir un impact positif car elles mettent en exergue certaines valeurs (rituelles, religieuses) alors que d'autres pourraient compromettre les valeurs attribuées et conduire à la détérioration du site du patrimoine. Utilisez 3.1.4 et 3.1.5 ci-dessus pour l'impact des infrastructures et activités touristiques au 3.8.6.

### 3.8.1 -

#### Utilisations et associations rituelles/spirituelles/religieuses

Par exemple :

- Utilisations et associations rituelles / spirituelles / religieuses
- Festivals / représentations

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.8.1	Utilisations et associations rituelles/spirituelles/religieuses						

### 3.8.2 -

#### Modifications des valeurs associées à ce patrimoine

Par exemple :

- Évolution des valeurs aboutissant à de nouvelles utilisations des ressources du patrimoine
- Expansions / adjonctions aux utilisations courantes des ressources du patrimoine
- Conflits entre différentes valeurs
- Abandon

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.8.2	Modifications des valeurs associées à ce patrimoine						



### 3.8.3 - Chasse, récolte et ramassage traditionnels

	Nom	Impact				Origine	
		positif	néгатif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.8.3	Chasse, récolte et ramassage traditionnels						

### 3.8.4 -

#### **Perturbations du mode de vie et des systèmes de savoir traditionnels**

Par exemple :

- Disparition des savoirs ancestraux et des pratiques liées au patrimoine

	Nom	Impact				Origine	
		positif	néгатif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.8.4	Perturbations du mode de vie et des systèmes de savoir traditionnels						

### 3.8.5 -

#### **Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale / des communautés**

Par exemple :

- Modification identitaire et de la cohésion sociale
- Modifications des moyens d'existence
- Migration vers / depuis un site
- Changements dans la population et la communauté locales

	Nom	Impact				Origine	
		positif	néгатif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.8.5	Identité, cohésion sociale, modifications de la population locale / des communautés						

### 3.8.6 -

#### **Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs**

Par exemple :

- Interprétation inadaptée/inexistante
- Hauts niveaux de fréquentation
- Recrudescence des vendeurs dans/à l'extérieur du site
- Développement du soutien communautaire, viabilité des moyens de subsistance

	Nom	Impact				Origine	
		positif	néгатif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.8.6	Impacts des activités touristiques/de loisirs des visiteurs						

## 3.9. Autres activités humaines

Utiliser (3.8) pour l'impact sur les communautés locales.

---

### 3.9.1 -

#### **Activités illégales**

Par exemple:

- extraction illégale de ressources biologiques (par ex. braconnage)
-

- pêche à l'explosif, pêche au cyanure
- extraction illégale de ressources géologiques (par ex. exploitation minière, ou de fossiles)
- commerce illégal
- fouilles illégales
- occupation illégale du territoire
- constructions illégales
- pillage
- vol
- chasse au trésor
- filets et engins de pêche abandonnés

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.9.1	Activités illégales						

### 3.9.2 -

#### Destruction délibérée du patrimoine

Par exemple :

- Vandalisme
- Graffitis
- Actions politiques
- Feux criminels

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.9.2	Destruction délibérée du patrimoine						

### 3.9.3 - Entraînement militaire

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.9.3	Entraînement militaire						

### 3.9.4 - Guerre

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.9.4	Guerre						

### 3.9.5 - Terrorisme

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.9.5	Terrorisme						

### 3.9.6 - Troubles civils

	Nom	Impact				Origine	
--	-----	--------	--	--	--	---------	--

		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.9.6	Troubles civils						

## 3.10.Changement climatique/problèmes météorologiques

### 3.10.1 -

#### Tempêtes

par exemple :

- Tornades
- Ouragans, cyclones
- Vents violents
- Dégâts causés par la grêle
- Foudre
- Inondation, montée des eaux
- Marées à fort coefficient

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.10.1	Tempêtes						

### 3.10.2 - Inondations

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.10.2	Inondations						

### 3.10.3 - Sécheresses

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.10.3	Sécheresses						

### 3.10.4 - Désertification

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.10.4	Désertification						

### 3.10.5 -

#### Modification des eaux de l'océan

par exemple :

- Évolution du débit et des conditions d'écoulement d'eau à l'échelle locale, régionale ou globale
- Modifications du pH
- Variations de température
- Niveau de l'océan

	Nom	Impact				Origine	
--	-----	--------	--	--	--	---------	--

		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.10.5	Modification des eaux de l'océan						

### 3.10.6 - Températures extrêmes

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.10.6	Températures extrêmes						

### 3.10.7 - Autres modifications du climat

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.10.7	Autres modifications du climat						

## 3.11. Evènements écologiques ou géologiques soudains

### 3.11.1 - Eruption volcanique

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.11.1	Eruption volcanique						

### 3.11.2 - Tremblement de terre

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.11.2	Tremblement de terre						

### 3.11.3 - Tsunami/raz-de-marée

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.11.3	Tsunami/raz-de-marée						

### 3.11.4 - Avalanche/ glissement de terrain

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.11.4	Avalanche/ glissement de terrain						

### 3.11.5 - Erosion et envasement / dépôt

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.11.5	Erosion et envasement / dépôt						

### 3.11.6 -

#### Incendies

par exemple :

- Modifications de régimes des incendies
- Fort impact d'activités de suppression des incendies
- Eclairs
- Incendies accidentels (mégots de cigarette, etc.)

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.11.6	Incendies						

## 3.12. Espèces envahissantes/espèces exotiques ou hyper-abondantes

### 3.12.1 -

#### Espèces transportées

par exemple :

- Elevage de poissons
- Plantations inadaptées
- Terre de culture introduite, etc...
- Maladie de dégénérescence due à des agents pathogènes

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.12.1	Espèces transportées						

### 3.12.2 -

#### Espèces envahissantes/exotiques terrestres

par exemple :

- Mauvaise herbe
- Animaux sauvages
- Rongeur
- Insectes nuisibles
- Oiseaux nuisibles
- Maladies / parasites
- Micro-organismes

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.12.2	Espèces envahissantes/exotiques terrestres						

### 3.12.3 -

#### Espèces envahissantes / exotiques d'eau douce

par exemple :

- Algues
- Invertébrés nuisibles
- Poissons nuisibles
- Maladies/parasites
- Micro-organismes

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.12.3	Espèces envahissantes / exotiques d'eau douce						

### 3.12.4 -

#### Espèces envahissantes/exotiques marines

par exemple :

- Algues
- Invertébrés nuisibles
- Poissons nuisibles
- Maladies/parasites
- Micro-organismes

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.12.4	Espèces envahissantes/exotiques marines						

### 3.12.5 -

#### Espèces hyper-abondantes

Espèces apparues naturellement ayant une incidence sur l'écosystème en raison d'un déséquilibre écologique

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.12.5	Espèces hyper-abondantes						

### 3.12.6 - Matériel génétiquement modifié

	Nom	Impact				Origine	
		positif	négatif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.12.6	Matériel génétiquement modifié						

## 3.13. Gestion et facteurs institutionnels

---

### 3.13.1 -

#### Activités de recherche/de suivi à faible impact

par exemple :

- Enquêtes visiteurs
  - Prélèvements d'eau
  - Relevés non extractifs
  - Enquêtes sur le terrain
-

	Nom	Impact				Origine	
		positif	néгатif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.13.1	Activités de recherche/de suivi à faible impact						

### 3.13.2 -

#### Activités de recherche/de suivi à fort impact

par exemple :

- Échantillonnage au moyen de techniques destructives
- Recherche impliquant l'élimination de certains éléments ou espèces (par ex. extraction)

	Nom	Impact				Origine	
		positif	néгатif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.13.2	Activités de recherche/de suivi à fort impact						

### 3.13.3 - Activités de gestion

	Nom	Impact				Origine	
		positif	néгатif	actuel	potentiel	intérieure	extérieure
3.13.3	Activités de gestion						

## 3.14. Autre facteurs

Cette section vous permet de noter les facteurs additionnels affectant le bien, qui n'ont pas été listés dans les sections précédentes

### 3.14.1 - Autre(s) facteur(s)


--

## 3.15. Tableau récapitulatif des facteurs

### 3.15.1 -

#### Tableau récapitulatif des facteurs

Ce point est constitué d'une liste générée automatiquement des facteurs affectant le bien, résumant les impacts et leurs origines détaillés dans l'évaluation ci-dessus. Il est conseillé de passer en revue cette liste et de vérifier si elle est un reflet précis de la situation du bien. Merci de prendre note que tout facteur inscrit au point 3.14 ne sera pas inscrit sur cette liste.

	Nom	Impact				Origine	
Légende	 actuel	 potentiel	 négatif	 positif	 intérieure	 extérieure	

## 3.16. Evaluation des facteurs négatif actuels

Cette section pointe les facteurs négatifs qui ont été listés – et donne la possibilité d'en faire une analyse plus détaillée. Le nombre de 'points' cumulés pour chaque facteur négatif déterminera alors automatiquement une liste relative de tous les impacts négatifs pour votre bien du PM et les six facteurs négatifs totalisant le plus grand nombre de points seront 'exportés' vers le tableau récapitulatif 5.1 pour votre bien du patrimoine mondial (voir section 5).

### 3.16.1 -

#### Evaluation des facteurs négatifs

Une liste automatique apparaîtra lorsque vous ouvrirez la page, qui reprend tous les facteurs ayant des impacts négatifs identifiés. Pour chaque facteur, une évaluation en cinq parties est proposée :

**1/échelle spatiale**, cette partie concerne la zone affectée par le facteur, est-elle **restreinte** (moins de 10% de la superficie du bien à un moment donné), **localisée** (entre 11 et 50 % de la superficie du bien), **extensive** (de 51 à 90% de la superficie du bien) ou **très répandue** (de 91 à 100% de la superficie du bien)?

**2/échelle temporelle**, cette partie concerne l'occurrence de l'impact, est-elle **unique** ou **rare**, **intermittente** ou **sporadique**, **fréquente** ou **en cours** ?

**3/impact**, cette partie concerne l'impact sur les attributs (voir point 2.3) de la valeur universelle exceptionnelle, ces impacts sont-ils **insignifiants**, **mineurs**, **conséquents** ou **catastrophiques** ?

**4/réponse de l'autorité en charge de la gestion**, cette partie concerne les capacités déployées par la gestion du bien (par ex. le temps consacré par le personnel, le budget, les connaissances) dans la réponse apportée au(x) facteur(s) négatif(s), cette capacité et ces ressources sont-elles **grandes**, **moyennes**, **faibles** ou **inexistantes** (et dans ce cas, par faute de moyens ?)?

**5/tendance**, cette partie concerne la tendance observée au cours des 6 dernières années, l'impact global du facteur négatif est-il **décroissant**, **égal** ou **croissant** ?

---

## 4. Protection, gestion et suivi du bien

---

### 4.1. Limites et zones tampons

---

#### 4.1.1 -

##### Statut de la zone tampon

Les zones tampons à prendre en compte dans ce point sont celles connues et approuvées par le comité du patrimoine mondial.

Ne cochez qu'une seule case		
4.1.1.1	Il y a une zone tampon	
4.1.1.2	Il n'y a pas de zone tampon, mais cela ne constitue pas un manque	
4.1.1.3	Il n'y a pas de zone tampon, et cela constitue un manque	

#### 4.1.2 -

##### Les limites du bien du patrimoine mondial permettent-elles de maintenir comme il convient la valeur universelle exceptionnelle du bien?

Dans cette réponse à choix multiples, référez-vous également à la déclaration de Valeur Universelle Exceptionnelle que vous avez faite dans la section 2. Indiquez parmi les réponses à choix multiples proposées pour cette question celle qui reflète le plus justement l'état actuel du bien.

Ne cochez qu'une seule case		
4.1.2.1	Des insuffisances dans les limites rendent difficile le maintien de la valeur universelle exceptionnelle du bien	
4.1.2.2	Les limites du bien du patrimoine mondial <b>ne compromettent pas</b> le maintien de la valeur universelle exceptionnelle du bien, mais pourraient être améliorées	
4.1.2.3	Les limites du bien du patrimoine mondial sont <b>appropriées</b> et assurent le maintien de la valeur universelle exceptionnelle du bien	

#### 4.1.3 -

##### Les zones tampons du bien du patrimoine mondial permettent-elles de maintenir comme il convient la valeur universelle exceptionnelle du bien?

Les zones tampons à prendre en compte dans ce point sont celles soumises au comité du patrimoine mondial et reconnues par lui. Dans cette réponse à choix multiple. Indiquez parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui reflète le plus justement l'état actuel du bien.

---



Ne cochez qu'une seule case	
4.1.3.1	Le bien <b>ne possède pas de zone tampon</b> au moment de son inscription sur la liste du patrimoine mondial.
4.1.3.2	Les zones tampons du bien du patrimoine mondial présentent <b>des insuffisances</b> qui rendent difficile le maintien de la valeur universelle exceptionnelle du bien
4.1.3.3	Les zones tampons du bien du patrimoine mondial <b>ne compromettent pas</b> le maintien de la valeur universelle exceptionnelle du bien, <b>mais pourraient être améliorées</b>
4.1.3.4	Les zones tampons du bien du patrimoine mondial <b>sont appropriées</b> pour maintenir comme il convient la valeur universelle exceptionnelle du bien

#### 4.1.4 -

##### Les limites du bien du patrimoine mondial sont-elles connues?

Indiquez parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui reflète le plus justement l'état actuel du bien.

Ne cochez qu'une seule case	
4.1.4.1	Les limites du bien du patrimoine mondial <b>ne sont pas connues</b> par l'autorité de gestion ou les résidents locaux/utilisateurs des terres aux alentours
4.1.4.2	Les limites du bien du patrimoine mondial sont connues par l'autorité de gestion mais <b>ne sont pas connues par les résidents locaux/utilisateurs des terres aux alentours</b>
4.1.4.3	Les limites du bien du patrimoine mondial <b>sont connues</b> par l'autorité de gestion et par les résidents locaux/utilisateurs des terres aux alentours

#### 4.1.5 -

##### Les zones tampons du bien du patrimoine mondial sont-elles connues?

Les zones tampons à prendre en compte dans ce point sont celles connues et approuvées par le comité du patrimoine mondial. Dans cette réponse à choix multiple, référez-vous également à la déclaration de VUE que vous avez faite dans la section II. Indiquez parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui reflète le plus justement l'état actuel du bien.

Ne cochez qu'une seule case	
4.1.5.1	Le bien <b>ne possède pas</b> de zones tampons au moment de son inscription sur la liste du patrimoine mondial.
4.1.5.2	Les zones tampons du bien du patrimoine mondial <b>ne sont pas connues</b> par l'autorité de gestion ou les résidents locaux/utilisateurs des terres aux alentours
4.1.5.3	Les zones tampons du bien du patrimoine mondial sont connues par l'autorité de gestion mais <b>ne sont pas connues par les résidents locaux/utilisateurs</b> des terres aux alentours
4.1.5.4	Les zones tampons du bien du patrimoine mondial <b>sont connues</b> par l'autorité de gestion et par les résidents locaux/utilisateurs des terres aux alentours

#### 4.1.6 -

##### Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant les limites et les zones tampons du bien du patrimoine mondial

Merci d'utiliser cette boîte de dialogue afin de faire tout commentaire (par ex. explications des réponses données précédemment, sources utilisées, et/ou conclusions ou recommandations sur les informations liées aux limites et aux zones tampons du bien du patrimoine mondial). Merci de tenir compte du nombre limité de caractères de cette boîte de dialogue, celui-ci apparaîtra au fur et à mesure de la frappe.

## 4.2.Mesures de protection

### 4.2.1 -

#### Classement de protection (législatif, réglementaire, contractuel, de planification, institutionnel et/ ou traditionnel)

Cette question cherche à obtenir des informations sur la base de protection élémentaire du bien inscrit; vous devez préciser si la protection est avant tout légale ou de type réglementaire, ou contractuelle, ou issue d'un mécanisme institutionnel ou d'un système de planification, et/ou placé sous un mode coutumier. Merci d'indiquer l'année de promulgation de cette protection et les textes et lois qui en sont les garants. Si le document ne peut être soumis en anglais ou en français, un résumé dans l'une de ces deux langues devra être remis précisant sur les dispositions principales.

Valider		Mettre à jour	
---------	--	---------------	--

Votre commentaire :

--

#### note

Il n'y a pas de titre disponible

### 4.2.2 -

#### Les mesures de protection (c'est-à-dire la législation et la réglementation) sont-elles appropriées pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité du bien?

Indiquez parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui reflète le plus justement l'état actuel du bien. Dans cette réponse à choix multiple, référez-vous aussi à ce que vous avez répondu aux points 2.2.1 à 2.2.6. la question permet de préciser s'il n'y a pas de cadre juridique (à savoir qu'aucune loi ne garantit en particulier la protection du bien) ou si ces lois ne sont pas adaptées au maintien de la valeur universelle exceptionnelle pour le bien ou son intégrité et/ou authenticité.

Ne cochez qu'une seule case	
4.2.2.1	Les mesures de protection destinées à maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial <b>sont inadaptées</b>
4.2.2.2	Il existe des mesures de protection adaptées destinées à maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial mais <b>il y a certains défauts dans leur mise en œuvre</b>
4.2.2.3	Les mesures de protection destinées à maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial constituent <b>une base appropriée ou meilleure</b> pour une gestion et une protection efficaces

### 4.2.3 -

#### Les mesures de protection (c'est-à-dire la législation et la réglementation) sont-elles adaptées dans la zone tampon pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité du bien?

La zone tampon envisagée dans ce contexte est uniquement celle soumise et approuvée par le comité du patrimoine mondial. Indiquez parmi les réponses à choix multiple proposées à cette question celle qui reflète le plus justement l'état actuel du bien. Dans cette réponse à choix multiple, référez-vous aussi à ce que vous avez répondu au point 4.2.1 et indiquez parmi les réponses proposées celle qui correspond le mieux à la zone tampon.

La question peut aider à distinguer s'il n'y a pas de cadre juridique (à savoir qu'aucune loi ne s'applique dans la zone tampon qui assure de manière spécifique la protection du bien) ou si ces lois ne sont pas adaptées au maintien de la valeur universelle exceptionnelle du bien.

Ne cochez qu'une seule case	
4.2.3.1	Le bien <b>ne possédait pas</b> de zone tampon au moment de son inscription dans la liste du patrimoine mondial.
4.2.3.2	Les mesures de protection destinées à maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial <b>sont inadaptées</b>

4.2.3.3	Il existe des mesures de protection adaptées destinées à maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial mais il y a <b>certains défauts dans leur mise en œuvre</b>	
4.2.3.4	Les mesures de protection destinées à maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial sont adaptées et constituent <b>une base appropriée ou meilleure</b> pour une gestion et une protection efficaces	

#### 4.2.4 -

#### Les mesures de protection (c'est-à-dire la législation et la réglementation) sont-elles adaptées dans la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité du bien?

Indiquez parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui reflète le plus justement l'état actuel du bien. Dans cette réponse à choix multiple, référez vous à la réponse que vous avez donnée au point 4.2.1 et voyez celle qui s'applique à l'extérieur de la zone tampon (si elle existe) et à l'extérieur du bien.

Ne cochez qu'une seule case		
4.2.4.1	Il <b>n'existe pas de mesures de protection</b> destinées à contrôler l'utilisation des lieux et les activités dans la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon	
4.2.4.2	Les mesures de protection dans la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon <b>sont inadaptées</b> au maintien de la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité du bien	
4.2.4.3	Il existe des mesures de protection <b>adaptées</b> dans la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon, mais certaines failles dans leur mise en œuvre <b>compromettent le maintien</b> de la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité du bien	
4.2.4.4	Les mesures de protection dans la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon constituent une base <b>appropriée ou meilleure</b> pour une gestion et une protection efficaces du bien, tout en contribuant au maintien de sa valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien	

#### 4.2.5 -

#### Les mesures de protection (c'est-à-dire la législation et la réglementation) peuvent-elles être appliquées?

Dans cette réponse à choix multiple, il convient d'évaluer le degré d'application et de conformité au règlement existant dans le bien du patrimoine mondial, en notant s'il y a peu ou pas de réelle capacité ou de moyens d'application ou peu de mesures effectivement prises.

Veuillez indiquer, parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question, celle qui reflète le plus justement l'état actuel du bien.

Ne cochez qu'une seule case		
4.2.5.1	<b>On ne dispose pas des capacités/ressources appropriées</b> pour faire appliquer les mesures législatives et réglementaires dans le périmètre du bien du patrimoine mondial	
4.2.5.2	Il existe des <b>failles importantes</b> en ce qui concerne les compétences et les ressources pour faire appliquer les mesures législatives et réglementaires dans le périmètre du bien du patrimoine mondial	
4.2.5.3	On dispose de <b>capacités/ressources acceptables</b> pour faire appliquer les mesures législatives et réglementaires dans le périmètre du bien du patrimoine mondial mais certaines insuffisances subsistent.	
4.2.5.4	On dispose d'excellentes capacités/ressources pour faire appliquer les mesures législatives et réglementaires dans le périmètre du bien du patrimoine mondial.	

#### 4.2.6 -

#### Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant les mesures de protection

Merci d'utiliser cette boîte de dialogue afin de faire tout commentaire (par ex. explications des réponses données précédemment, sources, et/ou conclusions ou recommandations sur les informations liées aux mesures prises afin de protéger le bien du patrimoine mondial). Merci de tenir compte du nombre limité de caractères de cette boîte de dialogue, celui-ci apparaîtra au fur et à mesure de la frappe.

### 4.3.Système de gestion/Plan de gestion

#### 4.3.1 -

##### Système de gestion

Ce point cherche à recueillir des informations sur les divers outils de gestion utilisés pour aider à protéger le bien inscrit ; vous devez, par exemple, identifier les types d'outils de gestion suivants qui contribuent à la protection du bien, tels que :

- un plan officiel de gestion ou un plan de zonage du bien
- d'autres formes de plans statutaires ou non statutaires (ex. plans stratégiques)
- des permis
- un plan annuel de travail ou d'activités
- un 'code de bonne pratique' établi par des groupes d'industries ou d'usagers
- des 'protocoles d'accord' conclus entre groupes d'usagers et gestionnaires ou entre différents organismes de gestion
- des systèmes traditionnels/coutumiers reconnus par les populations indigènes concernées

Valider		Mettre à jour	
---------	--	---------------	--

Votre commentaire :

--

note

#### 4.3.2 -

##### Documents pour la gestion

Il convient ici de dresser la liste des documents de gestion, à l'exemple de ceux répertoriés au point 4.3.1 ci-dessus, qui sont en application ou en cours d'approbation ou de révision pour le bien du patrimoine mondial. Un exemplaire des différents documents de gestion doit être déposé auprès du Centre du patrimoine mondial.

Valider		Mettre à jour	
---------	--	---------------	--

Votre commentaire :

--

note

#### 4.3.3 -

##### Existe-t-il de nombreux niveaux d'administration impliqués dans la gestion du bien du patrimoine mondial (c.à.d. national/fédéral, régional/provincial, local/municipal)?

Veillez indiquer parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui reflète le plus justement l'état actuel du bien. Référez-vous également aux réponses que vous avez données aux questions 1.5 et 1.6.

Ne cochez qu'une seule case		
4.3.3.1	Il existe plusieurs entités ou niveaux administratifs impliqués dans la gestion, mais il y a <b>peu ou pas</b> de coordination entre eux pour gérer les différents aspects du bien	
4.3.3.2	Il y a une coordination entre les entités ou niveaux administratifs impliqués dans la gestion du bien, mais elle <b>pourrait être améliorée</b>	
4.3.3.3	Il y a une <b>coordination excellente</b> entre toutes les entités/ tous les niveaux impliqués dans la gestion du bien	

4.3.4 -

**Le système/plan de gestion est-il adapté pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien?**

Si le système de gestion n'est pas général et parfaitement adapté au maintien de tous les aspects de la valeur universelle exceptionnelle du bien, cochez alors une des trois premières réponses. Référez-vous également aux réponses données aux points 2.1 et 4.3.1.

Ne cochez qu'une seule case	
4.3.4.1	<b>On ne dispose pas actuellement de système/plan</b> de gestion pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien
4.3.4.2	Le système/plan de gestion <b>n'est pas adapté</b> pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien
4.3.4.3	Le système/plan de gestion n'est que <b>partiellement adapté</b> pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien
4.3.4.4	Le système/plan de gestion est <b>tout à fait adapté</b> pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien

4.3.5 -

**Le système de gestion est-il mis en œuvre?**

Veillez indiquer parmi les réponses à choix multiple proposées à cette question celle qui reflète le plus justement l'état actuel du bien. Les différents systèmes de gestion sont évoqués aux paragraphes 108-118 des orientations devant guider la mise en œuvre de la convention du patrimoine mondial.

Référez-vous à la réponse donnée au point 4.3.1. Vous avez peut-être un système de gestion (plus qu'un seul des éléments de 4.3.1), mais s'il n'est pas réellement mis en œuvre et contrôlé, cochez alors l'une des trois premières réponses.

Ne cochez qu'une seule case	
4.3.5.1	<b>Il n'existe aucun</b> système de gestion
4.3.5.2	Le système de gestion <b>n'est pas appliqué</b>
4.3.5.3	Le système de gestion <b>n'est que partiellement appliqué</b>
4.3.5.4	Le système de gestion <b>est totalement appliqué</b> et contrôlé

4.3.6 -

**Existe-t-il un plan de travail / plan d'action annuel et est-il mis en œuvre?**

Veillez indiquer parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui reflète le plus justement l'état actuel du bien. Référez-vous aux réponses données aux points 4.3.1 et 4.3.5.

Ne cochez qu'une seule case	
4.3.6.1	il n'existe <b>pas de plan de travail / plan d'action annuel</b>
4.3.6.2	Il n'existe <b>pas de plan de travail / plan d'action annuel</b> bien que ce besoin ait été constaté
4.3.6.3	Il existe un plan de travail / plan d'action annuel mais seulement un <b>petit nombre d'activités</b> sont mises en œuvre
4.3.6.4	Il existe un plan de travail / plan d'action annuel et <b>la plupart des activités</b> sont mises en œuvre
4.3.6.5	Il existe un plan de travail / plan d'action annuel et <b>la plupart ou la totalité des activités</b> sont mises en œuvre et contrôlées

#### 4.3.7 -

#### **Veillez noter la coopération/relation entre les entités suivantes et les gestionnaires/coordonateurs/personnel du patrimoine mondial**

Examinez la grille présentée et évaluez les groupes concernés en conséquence.

Par exemple, si les relations entre vos gestionnaires de site et les communautés locales/résidents sont jugés 'moyennes', cochez la case 'communautés locales/résidents' et évaluez selon le barème.

Merci de prendre note que le point 4.7.5 concerne l'évaluation plus détaillée des relations avec l'industrie touristique.

Echelle de 0 à	0 4 points	1 Sans objet	2 Aucune	3 Faible	4 Moyenne	5 Excellente
4.3.7.1	Communautés/résidents locaux					
4.3.7.2	Autorités locales/municipales					
4.3.7.3	Groupes autochtones					
4.3.7.4	Propriétaires fonciers					
4.3.7.5	Visiteurs					
4.3.7.6	Chercheurs					
4.3.7.7	Industrie touristique					
4.3.7.8	Industrie					

#### 4.3.8 -

#### **Le cas échéant, les communautés locales qui résident dans le périmètre du bien du patrimoine mondial ou aux alentours et/ou dans la zone tampon ont-elles un rôle actif dans les décisions de gestion qui maintiennent la valeur universelle exceptionnelle?**

Cette question va au-delà de l'examen des relations ou du dialogue entre les gestionnaires/coordonnateurs et les communautés locales et évalue leur participation directe, tant dans les évaluations concernant l'efficacité de la gestion du site que dans la participation directe à la planification de la gestion et aux décisions de gestion relatives à la valeur universelle exceptionnelle.

Veillez indiquer parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui reflète le plus justement l'état actuel du bien.

Ne cochez qu'une seule case	
4.3.8.1	<b>Aucune communauté locale</b> ne réside dans le périmètre du bien du patrimoine mondial ou aux alentours ni dans la zone tampon
4.3.8.2	Les communautés locales <b>n'ont pas de rôle actif</b> dans les décisions concernant la gestion
4.3.8.3	Les communautés locales ont <b>un certain rôle</b> dans les débats concernant la gestion, mais pas de rôle direct dans la gestion
4.3.8.4	Les communautés locales <b>contribuent directement</b> à certaines décisions concernant la gestion
4.3.8.5	Les communautés locales <b>participent directement</b> à toutes les décisions pertinentes concernant la gestion, par exemple la cogestion

#### 4.3.9 -

#### **Le cas échéant, les populations autochtones et traditionnelles qui résident dans le périmètre du bien du patrimoine mondial et/ou dans sa zone tampon ou qui l'utilisent régulièrement contribuent-elles aux décisions de gestion qui maintiennent la valeur universelle exceptionnelle?**

Veillez indiquer parmi les réponses à choix multiple proposées à cette question celle qui reflète le plus justement l'état actuel du bien.

Cette question va au-delà de l'examen des relations ou du dialogue entre les gestionnaires/coordonnateurs et les communautés locales et évalue leur participation directe, tant dans les évaluations concernant l'efficacité de la gestion du site que dans la participation directe à la planification de la gestion et aux décisions de gestion relatives à la valeur universelle exceptionnelle.

Ne cochez qu'une seule case	
4.3.9.1	<b>Aucune population autochtone ni traditionnelle</b> ne réside ni n'utilise régulièrement le bien du patrimoine mondial ni sa zone tampon
4.3.9.2	Les populations autochtones et traditionnelles <b>ne contribuent pas</b> aux décisions concernant la gestion
4.3.9.3	Les populations autochtones et traditionnelles contribuent d'une certaine manière aux discussions concernant la gestion, mais n'ont pas de rôle direct
4.3.9.4	Les populations autochtones et traditionnelles <b>contribuent directement à certaines décisions</b> concernant la gestion, mais leur participation active pourrait être améliorée
4.3.9.5	Les populations autochtones et traditionnelles <b>participent directement à toutes les décisions</b> pertinentes concernant la gestion, comme par exemple la cogestion

#### 4.3.10 -

**A-t-on une coopération avec le secteur industriel (dans le domaine de l'exploitation forestière, de l'exploitation minière, de l'agriculture, etc.) concernant la gestion du bien du patrimoine mondial, de la zone tampon et/ou de la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon?**

Veillez indiquer parmi les réponses à choix multiple proposées à cette question celle qui reflète le plus justement l'état actuel du bien.

Prenez en considération à la fois le niveau de contact que vous avez avec la/les principale(s) industrie(s) clé(s) impliquées dans ou autour du bien et la possible coordination avec celle(s)-ci en terme de gestion.

Merci de prendre note que le point 4.7.5 concerne l'évaluation plus détaillée des relations avec les tour-opérateurs commerciaux.

Ne cochez qu'une seule case	
4.3.10.1	<b>Il n'y a pas ou peu de contacts</b> avec le secteur industriel concernant la gestion du bien du patrimoine mondial, de sa zone tampon et/ou de la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon
4.3.10.2	Il y a des contacts, <b>mais peu ou pas de coopération</b> avec le secteur industriel concernant la gestion du bien du patrimoine mondial, de sa zone tampon et/ou de la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon
4.3.10.3	Il y a des contacts, mais seulement <b>une coopération limitée</b> avec le secteur industriel concernant la gestion du bien du patrimoine mondial, de sa zone tampon et/ou de la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon
4.3.10.4	Il y a des <b>contacts réguliers</b> avec le secteur industriel concernant la gestion du bien du patrimoine mondial, de sa zone tampon et/ou de la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon, et une <b>importante coopération</b> en matière de gestion

#### 4.3.11 -

**Commentaires, conclusions et recommandations concernant le système/plan de gestion**

Merci d'utiliser cette boîte de dialogue afin de faire tout commentaire (par ex. explications des réponses données précédemment, sources, et/ou conclusions ou recommandations sur les informations liées au système de gestion et de planification du bien du patrimoine mondial). Merci de tenir compte du nombre limité de caractères de cette boîte de dialogue, celui-ci apparaîtra au fur et à mesure de la frappe.



#### 4.3.12 -

#### **Veillez signaler tous les changements notables en matière de statut légal et/ou mesures contractuelles/traditionnelles de protection et dispositions de gestion concernant le bien du patrimoine mondial depuis son inscription ou depuis le dernier Rapport périodique**

Cette zone de texte libre doit mentionner s'il y a eu une évolution notoire du statut juridique et/ou des mesures de protection contractuelles/traditionnelles et des mécanismes de gestion du bien depuis son inscription ou le dernier rapport périodique.

Merci de tenir compte du nombre limité de caractères de cette boîte de réponse, celui-ci apparaîtra au fur et à mesure de la frappe.

## **4.4.Ressources financières et humaines**

#### 4.4.1 -

#### **Coûts liés à la conservation basés sur la moyenne des cinq dernières années (ne fournissez pas les données monétaires, mais le pourcentage relatif aux sources de financement)**

**Ne répondez pas en valeur monétaire.** les frais annuels de fonctionnement pour le bien inscrit, calculés sur la moyenne des cinq dernières années, doivent être exprimés dans le cas présent en un ou plusieurs pourcentages selon les différentes sources de financement, de façon à obtenir un total de 100 % pour chacune d'elles.

Si vos sources de financement ne correspondent pas exactement à celles indiquées, inscrivez les sommes correspondant au type de financement qui représente votre situation avec le plus de justesse et utilisez le point **4. 4.14** pour donner plus de détails.

<b>Financement multilatéral (FME, Banque mondiale, etc.)</b>		%
<b>Dons internationaux (ONG, fondations, etc.)</b>		%
<b>Gouvernemental (national/fédéral)</b>		%
<b>Gouvernemental (régional, provincial, Etat central)</b>		%
<b>Gouvernemental (Local/municipal)</b>		%
<b>Dons nationaux (ONG, fondations, etc.)</b>		%
<b>Frais des visiteurs (c.à.d. droits d'entrée, parking, droits de camping, etc.)</b>		%
<b>Contribution financière des opérateurs commerciaux (c.à.d. permis pour filmer, concessions, etc.)</b>		%
<b>Autres subventions</b>		%

#### 4.4.2 -

#### **Montant de l'assistance reçue du Fonds du patrimoine mondial (USD)**

Cette question recense (le cas échéant) les financements reçus du fonds du patrimoine mondial. si les chiffres corrects ne sont pas mentionnés ici, veuillez alors indiquer le montant (en dollars eu) et l'année où ont été reçus les fonds. Si ce point est sans objet, cochez la case "mettre à jour" et écrivez "sans objet" dans celle-ci.

<b>Titre</b>	<b>Année</b>	<b>Montant</b>	<b>Lien de la source</b>
<b>Total</b>			
Valider		Mettre à jour	



Votre commentaire :

--

note

4.4.3 -

**Le budget actuel est-il suffisant pour gérer efficacement le bien du patrimoine mondial?**

Dans cette réponse à choix multiple, prenez en considération le budget dont vous disposez actuellement. Comme quasiment tous les biens du patrimoine mondial demandent plus de fonds, les réponses à choix multiple se réfèrent à la mesure dans laquelle le financement disponible répond aux besoins de la gestion fondamentaux.

Ne cochez qu'une seule case	
4.4.3.1	Il n'y a pas de budget pour gérer comme il convient le bien du patrimoine mondial, malgré le fait que l'on connaisse les besoins
4.4.3.2	Le budget dont on dispose est insuffisant pour les besoins essentiels de la gestion et freine sérieusement la capacité de gestion
4.4.3.3	Le budget dont on dispose est acceptable, mais pourrait être augmenté ultérieurement afin de répondre entièrement aux besoins de la gestion
4.4.3.4	Le budget dont on dispose est suffisant mais un financement supplémentaire permettrait de mener une gestion plus efficace au niveau des meilleurs pratiques internationaux

4.4.4 -

**Les sources actuelles de financement sont-elles assurées et ont-elles des chances de le rester ?**

Prenant en considération le fait que le financement peut être sujet à des changements imprévus, répondez à cette question en tenant compte de la période considérée (depuis le dernier rapport périodique ou depuis l'inscription)

Ne cochez qu'une seule case	
4.4.4.1	Les sources actuelles de financement ne sont pas assurées
4.4.4.2	Les sources actuelles de financement sont assurées à moyen terme et devrait être assurée pour le long terme

**4.4.5 - Le bien du patrimoine mondial fournit-il des avantages économiques aux communautés locales (par ex. des revenus ou des emplois) ?**

Veuillez indiquer parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui reflète le plus justement l'état actuel du bien.

Examinez les avantages économiques réels pour la communauté locale (tels que l'apport de capitaux provenant du tourisme, etc.) qui résultent des activités menées à l'intérieur et autour du bien, ainsi que les avantages économiques immatériels (tels que les services environnementaux ou le développement régional) liés à l'existence du bien.

Ne cochez qu'une seule case	
4.4.5.1	Le bien du patrimoine mondial ne fournit pas d'avantages économiques aux communautés locales
4.4.5.2	On reconnaît un potentiel d'avantages économiques et l'on fait des plans pour les concrétiser
4.4.5.3	Il existe certains avantages économiques pour les communautés locales
4.4.5.4	Il existe des avantages économiques importantes pour les communautés locales provenant d'activités dans et aux alentours du bien du patrimoine mondial

**4.4.6 - Les ressources disponibles telles que l'équipement, les installations et l'infrastructure sont-elles suffisantes pour répondre aux besoins de la gestion ?**

Veillez indiquer parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui reflète le plus justement l'état actuel du bien en ce qui concerne l'équipement, les installations et l'infrastructure nécessaires à la gestion du bien du patrimoine mondial.

Ne cochez qu'une seule case		
4.4.6.1	Il y a <b>peu ou pas d'équipement</b> et d'installations malgré un besoin constaté	
4.4.6.2	Il y a <b>un peu d'équipement</b> et quelques installations mais tout cela <b>est insuffisant</b>	
4.4.6.3	Il y a <b>certains équipements</b> et installations appropriées, mais des carences concernant au moins un domaine clé <b>limitent</b> la gestion du bien du patrimoine mondial	
4.4.6.4	Il y a <b>suffisamment d'équipement</b> et d'installations	

**4.4.7 - Les ressources telles que l'équipement, les installations et l'infrastructure sont-elles bien entretenues ?**

Veillez indiquer parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui reflète le plus justement l'état actuel du bien.

Référez-vous à la réponse donnée au point 4.4.6 et prenez en considération l'entretien régulier de l'équipement, des installations et de l'infrastructure. le niveau actuel d'entretien est-il suffisant afin que ces équipements, installations et infrastructures puissent servir régulièrement sans nécessiter de grosses réparations ou de remplacement.

Ne cochez qu'une seule case		
4.4.7.1	L'équipement et les installations dont on dispose sont <b>peu ou pas entretenus</b>	
4.4.7.2	On procède <b>ponctuellement</b> à un peu d'entretien de l'équipement et des installations	
4.4.7.3	On procède à un <b>entretien essentiel</b> de l'équipement et des installations	
4.4.7.4	L'équipement et les installations <b>sont bien entretenus</b>	

**4.4.8 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant les finances et l'infrastructure**

Merci d'utiliser cette boîte de dialogue afin de faire tout commentaire (par ex. explications des réponses données précédemment, sources, et/ou conclusions ou recommandations sur les informations relatives aux finances et à l'infrastructure du bien du patrimoine mondial). Merci de tenir compte du nombre limité de caractères de cette boîte de dialogue, celui-ci apparaîtra au fur et à mesure de la frappe.

--

**4.4.9 -**

**Combien de personnes participent à la gestion du bien du patrimoine mondial? (% du total)**

Dans votre réponse, **ne donnez pas le nombre** d'employés de gestion sous forme chiffrée, mais en pourcentage selon les deux types d'emplois proposés. Indiquez en pourcentage le nombre d'employés par catégorie prenant part à la gestion du bien inscrit (les pourcentages doivent être établis sur la moyenne des cinq dernières années). L'addition des deux catégories doit totaliser 100%.

<b>Plein temps</b>		%
<b>Temps partiel</b>		%

4.4.10 -

**Combien de personnes participent à la gestion du bien du patrimoine mondial? (% du total)**

Dans votre réponse, **ne donnez pas le nombre** d'employés de gestion sous forme chiffrée, mais en pourcentage selon les deux types d'emplois proposés. Indiquez en pourcentage le nombre d'employés par catégorie prenant part à la gestion du bien inscrit (les pourcentages doivent être établis sur la moyenne des cinq dernières années). L'addition des deux catégories doit totaliser 100%.

<b>Permanent</b>		%
<b>Saisonniers</b>		%

4.4.11 -

**Combien de personnes participent à la gestion du bien du patrimoine mondial? (% du total)**

Dans votre réponse, **ne donnez pas le nombre** d'employés de gestion sous forme chiffrée, mais en pourcentage selon les deux types d'emplois proposés. Indiquez en pourcentage le nombre d'employés par catégorie prenant part à la gestion du bien inscrit (les pourcentages doivent être établis sur la moyenne des cinq dernières années). L'addition des deux catégories doit totaliser 100%.

<b>Payés</b>		%
<b>Bénévoles</b>		%

4.4.12 - Les ressources humaines à disposition sont-elles appropriées pour gérer le bien du patrimoine mondial ?

Référez-vous aux réponses données au point 4.4.9. Veuillez indiquer dans quelle mesure les ressources humaines sont adaptées aux besoins du bien du patrimoine mondial en matière de gestion.

Ne cochez qu'une seule case		
4.4.12.1	On ne dispose pas de ressources humaines pour gérer le bien malgré un besoin constaté	
4.4.12.2	Les ressources humaines sont <b>inadaptées</b> aux besoins de la gestion	
4.4.12.3	Il existe une variété de ressources humaines pour la gestion du bien du patrimoine mondial, mais <b>au-dessous du niveau optimal</b>	
4.4.12.4	Les ressources humaines sont <b>adaptées</b> aux besoins de la gestion	

4.4.13 - Pour la gestion du bien du patrimoine mondial, veuillez noter la disponibilité de personnel professionnel dans les disciplines suivantes

Évaluez le nombre d'employés (à temps plein, à temps partiel, contractuels, volontaires, bénévoles) dans chaque secteur d'activités proposé de votre bien du patrimoine mondial, sur une échelle qui va de 0 (sans objet) à 4 (bon). vous pouvez, par exemple, disposer de personnel fourni chaque année à titre gracieux par une université afin d'effectuer des recherches et un suivi du bien, dans ce cas, vous pourrez évaluer le nombre d'employés par un "3". si, par exemple, la police locale ne vous apporte qu'une aide très irrégulière pour faire appliquer la loi, vous pourrez évaluer le nombre d'employés par un "2".

Echelle de 0 à	0 4 points	1 Sans objet	2 Mauvaise	3 Moyenne	4 Bonne	5 Excellente
4.4.13.1	Recherche et suivi					
4.4.13.2	Promotion					
4.4.13.3	Extension des services communautaires					
4.4.13.4	Interprétation					

4.4.13.5	Education	
4.4.13.6	Gestion des visiteurs	
4.4.13.7	Conservation	
4.4.13.8	Administration	
4.4.13.9	Préparation aux désastres	
4.4.13.10	Tourisme	
4.4.13.11	Contrôle (gardiens, police)	

#### 4.4.14 -

#### **Pour la gestion du bien du patrimoine mondial, veuillez noter la disponibilité de formations dans les disciplines énumérées**

Évaluez les formations disponibles pour chacun des secteurs d'activité proposé de votre bien du patrimoine mondial, sur une échelle qui va de (sans objet) à (peu satisfaisant), (satisfaisant) à (très satisfaisant). merci de cocher (sans objet) si un secteur d'activités n'est pas concerné.

Si, par exemple, peu de travaux de recherche sont menés et que le suivi du bien est faible par manque de personnel bien formé, le besoin en formation dans les domaines de la recherche et du suivi peut être évalué par un "4". si au contraire, de nombreux travaux de recherche sont menés et si le bien est correctement suivi par un personnel bien formé, alors le besoin en formation.

Echelle de 0 à 4 points		0 Sans objet	1 Mauvaise	2 Moyenne	3 Bonne	4 Excellent
4.4.14.1	Recherche et suivi					
4.4.14.2	Promotion					
4.4.14.3	Extension des services communautaires					
4.4.14.4	Interprétation					
4.4.14.5	Education					
4.4.14.6	Gestion des visiteurs					
4.4.14.7	Conservation					
4.4.14.8	Administration					
4.4.14.9	Préparation aux désastres					
4.4.14.10	Tourisme					
4.4.14.11	Contrôle (gardiens, police)					

#### 4.4.15 - La gestion et les programmes de conservation dans le périmètre du bien du patrimoine mondial aident-ils à développer le savoir-faire local ?

Veuillez indiquer parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui reflète le plus justement l'état actuel du bien. Ce point évalue si le développement de capacités est prévu et mis en place, et en particulier s'il se déroule localement.

Ne cochez qu'une seule case	
4.4.15.1	<b>Aucun plan ou programme de développement</b> du savoir faire local n'est en place; la gestion est effectuée par du personnel extérieur et il n'y a pas de transmission des compétences
4.4.15.2	Un plan ou programme de développement du savoir faire local est prévu ou en place mais <b>n'est pas mis en œuvre</b>
4.4.15.3	Un plan de développement est en place et <b>partiellement mis en œuvre</b> ; certaines compétences techniques sont transmises à ceux qui gèrent le bien localement, <b>mais le travail technique est effectué pour l'essentiel par du personnel extérieur</b>
4.4.15.4	Un plan ou programme de développement du savoir faire local est <b>en place et totalement mis en œuvre</b> ; toutes les compétences techniques sont transmises à ceux qui gèrent le bien localement et qui prennent la direction dans la gestion

#### 4.4.16 -

#### **Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant les ressources humaines, l'expertise et la formation**

Merci d'utiliser cette boîte de dialogue afin de faire tout commentaire (par ex. explications des réponses données précédemment, sources, et/ou conclusions ou recommandations sur les informations relatives aux ressources humaines, à l'expertise et à la formation). merci de tenir compte du nombre limité de caractères de cette boîte de dialogue, celui-ci apparaîtra au fur et à mesure de la frappe.

--

## **4.5. Etudes scientifiques/Projets de recherche**

#### **4.5.1 - A-t-on une connaissance appropriée (scientifique ou traditionnelle) des valeurs du bien du patrimoine mondial afin de soutenir la planification, la gestion et le processus décisionnel pour assurer le maintien de la valeur universelle exceptionnelle ?**

Veillez indiquer parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui reflète le plus justement l'état actuel du bien. si vous avez besoin de compléter votre réponse ou d'ajouter des remarques, merci d'utiliser le point 4.5.5.

Ne cochez qu'une seule case	
4.5.1.1	On connaît <b>peu ou pas</b> les valeurs du bien du patrimoine mondial
4.5.1.2	La connaissance des valeurs du bien du patrimoine mondial <b>est insuffisante</b>
4.5.1.3	La connaissance des valeurs du bien du patrimoine mondial est <b>suffisante</b> dans les domaines essentiels <b>mais il y a des lacunes</b>
4.5.1.4	La connaissance des valeurs du bien du patrimoine mondial est <b>suffisante</b>

#### **4.5.2 - A-t-on un programme prévu dans le périmètre du bien pour répondre aux besoins de la gestion et/ou pour améliorer la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle ?**

Veillez indiquer parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui reflète le plus justement l'état actuel du bien et qui donne le meilleur reflet des programmes de recherche prévus afin de répondre aux besoins de la gestion du bien du patrimoine mondial.

Ne cochez qu'une seule case	
4.5.2.1	<b>Aucune recherche</b> n'est menée dans le périmètre du bien du patrimoine mondial malgré un besoin constaté
4.5.2.2	Il y a un <b>peu de recherche</b> , mais cela n'est pas planifié

4.5.2.3	Il y a une <b>recherche considérable</b> , mais elle <b>n'est pas dirigée</b> vers les besoins de la gestion et/ou sur l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle	
4.5.2.4	Il existe un <b>programme général de recherche intégrée</b> portant sur les besoins de la gestion et/ou sur l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle	

#### 4.5.3 - Les résultats des programmes de recherche sont-ils diffusés ?

Veillez indiquer parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui reflète le plus justement l'état actuel de diffusion des résultats des programmes de recherche.

Ne cochez qu'une seule case		
4.5.3.1	Les résultats de la recherche <b>ne sont communiqués</b> à aucun niveau	
4.5.3.2	Les résultats de la recherche <b>sont communiqués uniquement aux participants locaux</b> , mais il n'existe pas d'extension de services active vers des organismes nationaux ou internationaux	
4.5.3.3	Les résultats de la recherche <b>sont communiqués aux participants locaux ainsi qu'à certains organismes nationaux</b>	
4.5.3.4	Les résultats de la recherche <b>sont largement diffusés</b> auprès d'audiences locales, nationales et internationales	

#### 4.5.4 -

#### Veillez fournir les détails (c.à.d. les auteurs, titres, liens internet) des études publiées sur le bien du patrimoine mondial depuis le dernier rapport périodique

Etablissez la liste des **principaux** articles en donnant des renseignements sur l'auteur, le titre, la date de publication, l'éditeur et, si possible, un lien url pour chacun des articles ou résumés publiés depuis la rédaction du dernier rapport périodique.

--

#### 4.5.5 -

#### Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant les études scientifiques et les projets de recherche

Merci d'utiliser cette case afin de faire tout commentaire (par ex. explications des réponses données précédemment, sources, et/ou conclusions ou recommandations sur les informations relatives aux études scientifiques et aux projets de recherche). merci de tenir compte du nombre limité de caractères de cette boîte de réponse, celui-ci apparaîtra au fur et à mesure de la frappe.

--

## 4.6. Education, information et sensibilisation

#### 4.6.1 - Dans combien d'emplacements l'emblème du patrimoine mondial est-il exposé au sein du bien ?

Décrivez de façon détaillée où est apposé [l'emblème du patrimoine mondial](#) dans le périmètre du bien du patrimoine mondial.

Ne cochez qu'une seule case		
4.6.1.1	<b>Pas du tout</b> exposé	
4.6.1.2	Dans un seul emplacement, mais <b>non visible</b> par les visiteurs	
4.6.1.3	Dans <b>un seul emplacement et facilement visible</b> par les visiteurs	

4.6.1.4	Dans beaucoup d'emplacements, mais non facilement visible par les visiteurs	
4.6.1.5	Dans <b>beaucoup d'emplacements</b> , mais <b>non facilement visible</b> par les visiteurs	
4.6.1.6	Dans <b>beaucoup d'emplacements</b> et <b>facilement visible</b> par les visiteurs	

#### 4.6.2 -

#### **Veillez noter le niveau de prise de conscience et la compréhension de l'existence et de la justification de l'inscription du bien du patrimoine mondial auprès des groupes suivants**

Mesurez le degré de sensibilisation et de compréhension de chacun des groupes de la liste quant à l'inscription du bien sur la liste du patrimoine mondial, en évaluant ce degré sur une échelle de 0 à 4 (0 = néant ; 1 = aucune sensibilisation ; 2 = faible ; 4 = excellent).

Echelle de 0 à 4 points		0 Sans objet	1 Aucune	2 Faible	3 Moyenne	4 Excellente
4.6.2.1	Communautés/ résidents locaux					
4.6.2.2	Autorités locales dans le périmètre ou aux alentours du bien					
4.6.2.3	Groupes autochtones locaux					
4.6.2.4	Propriétaires fonciers					
4.6.2.5	Visiteurs					
4.6.2.6	Organisateurs de voyages					
4.6.2.7	Entreprises et Industries locales					

#### 4.6.3 - Existe-t-il un programme planifié d'éducation et de sensibilisation lié aux valeurs et à la gestion du bien du patrimoine mondial ?

Veillez indiquer parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui reflète le plus justement le degré d'existence de programmes d'éducation et de sensibilisation dans le bien du patrimoine mondial et leur contribution à la protection du bien.

Ne cochez qu'une seule case	
4.6.3.1	Il n'y a <b>pas besoin</b> de programme d'éducation et de sensibilisation
4.6.3.2	Il n'y a <b>pas de programme d'éducation et de sensibilisation</b> bien que l'on en ait constaté le besoin
4.6.3.3	Il existe un programme d'éducation et de sensibilisation <b>limité et ponctuel</b>
4.6.3.4	Il existe un programme planifié d'éducation et de sensibilisation mais <b>il ne répond que partiellement aux besoins</b> et pourrait être amélioré
4.6.3.5	Il existe un programme <b>planifié et efficace</b> d'éducation et de sensibilisation qui contribue à la protection du bien du patrimoine mondial

#### 4.6.4 - Quelle incidence, le cas échéant, a eu le classement du bien au patrimoine mondial par rapport aux activités d'éducation, d'information et de sensibilisation ?

Par rapport à la réponse fournie au point 4.6.3., veuillez indiquer parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui reflète le plus justement la portée des programmes éducatifs, d'information et de sensibilisation sur le bien du patrimoine mondial.

Ne cochez qu'une seule case		
4.6.4.1	Le statut de patrimoine mondial <b>n'a pas eu d'incidence</b> sur les activités d'éducation, d'information ou de sensibilisation	
4.6.4.2	Le statut de patrimoine mondial a eu une <b>incidence partielle</b> sur les activités d'éducation, d'information et de sensibilisation	
4.6.4.3	Le statut de patrimoine mondial a eu une incidence sur les activités d'éducation, d'information et de sensibilisation, mais <b>cela pourrait être amélioré</b>	
4.6.4.4	Le statut de patrimoine mondial a eu une <b>incidence importante</b> sur les activités d'éducation, d'information et de sensibilisation	

#### 4.6.5 - Comment la valeur universelle exceptionnelle du bien est-elle présentée et interprétée ?

En vous référant aux réponses données aux deux précédents points, utilisez cette question afin d'évaluer le niveau de présentation et d'interprétation de la valeur universelle exceptionnelle dans le bien du patrimoine mondial. Veuillez indiquer parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui reflète le plus justement l'état de la présentation et de l'interprétation de la valeur universelle exceptionnelle du bien.

Ne cochez qu'une seule case		
4.6.5.1	La valeur universelle exceptionnelle du bien n'est <b>pas présentée ni interprétée</b>	
4.6.5.2	La valeur universelle exceptionnelle du bien <b>n'est pas présentée</b> et interprétée <b>comme il convient</b>	
4.6.5.3	La valeur universelle exceptionnelle du bien est présentée et interprétée comme il convient, mais <b>des améliorations pourraient être apportées</b>	
4.6.5.4	Il y a une présentation et <b>une interprétation excellentes</b> de la valeur universelle exceptionnelle du bien	

#### 4.6.6 -

**Veillez noter le caractère plus ou moins adapté des installations suivantes destinées aux visiteurs, en ce qui concerne l'éducation, l'information et la sensibilisation dans le bien du patrimoine mondial:**

Veillez évaluer la qualité de tous les services offerts aux visiteurs en matière d'éducation, d'information et de sensibilisation du public pour le bien du patrimoine mondial, en la notant sur une échelle de 0 à 4 (0 = non nécessaire, 1 = non disponible mais nécessaire, 2 = médiocre ; 4 = excellent). Merci de répondre à toutes les questions, en cliquant sur "0 - non nécessaire" si certains éléments sont absents ou ne sont pas utiles au bien.

Echelle de 0 à 4 relative à l'efficacité					
	0 Non nécessaire	1 Non fournie mais nécessaire	2 Faible	3 Appropriée	4 Excellente
4.6.6.1	Centre d'accueil des visiteurs				
4.6.6.2	Musée de site				
4.6.6.3	Guichets d'information				
4.6.6.4	Visites guidées				
4.6.6.5	Sentiers / itinéraires				
4.6.6.6	Matériaux d'information				
4.6.6.7	Transports prévus				
4.6.6.8	Autres				



#### 4.6.7 -

#### **Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'éducation, l'information et la sensibilisation**

Merci d'utiliser cette boîte de dialogue afin de faire tout commentaire (par ex. explications des réponses données précédemment, sources, et/ou conclusions ou recommandations sur les informations relatives à l'éducation, à l'information et la sensibilisation). Merci de tenir compte du nombre limité de caractères de cette boîte de dialogue, celui-ci apparaîtra au fur et à mesure de la frappe.

--

## **4.7. Gestion des visiteurs**

#### 4.7.1 -

#### **Tendance du nombre de visiteurs par an pour les cinq dernières années.**

Évaluez les tendances observées quant au nombre de visiteurs pour les cinq dernières années, sur une échelle allant de "baisse" à "forte augmentation". Si la réponse "s/o - sans objet" est choisie, merci de préciser dans le point 4.7.7 la raison pour laquelle aucune statistique n'est disponible.

Echelle représentative du taux de fréquentation		0 S/O	1 En baisse	2 Stationnaire	3 Faible augmentation	4 Forte augmentation (100 %+)
4.7.1.1	L'année dernière					
4.7.1.2	Il y a deux ans					
4.7.1.3	Il y a trois ans					
4.7.1.4	Il y a quatre ans					
4.7.1.5	Il y a cinq ans					

#### 4.7.2 -

#### **Sources d'information utilisées pour rassembler les données sur les tendances de fréquentation**

Merci de choisir la réponse appropriée pour désigner la source des éléments qui permettent de collecter les données sur les tendances précisées dans le point 4.7.1. Si des sources d'éléments autres que celles proposées sont pertinentes, merci d'utiliser le point 4.7.7.

Vous pouvez cocher plusieurs cases		
4.7.2.1	Billets d'entrée et inscriptions	
4.7.2.2	Lieux d'hébergement	
4.7.2.3	Services de transports	
4.7.2.4	Industrie touristique	
4.7.2.5	Enquêtes visiteurs	
4.7.2.6	Autre	

#### 4.7.3 -

#### **Documents pour la gestion des visiteurs**

Ce point évoque les documents dont vous disposez relatifs à la gestion des visiteurs. Sont-ils en possession du centre du patrimoine mondial, dans sa base de données ? Si vous désirez fournir toute documentation complémentaire et faire part de commentaires, cliquez sur la case "mettre à jour", une boîte de dialogue apparaîtra et vous pourrez y

déposer toute information complémentaire. si un plan de gestion des visiteurs est mentionné au point suivant (4.7.4), merci d'en donner les détails dans cette boîte de dialogue. si aucune documentation n'est disponible, merci de l'indiquer.

Valider	Mettre à jour
---------	---------------

Votre commentaire :

**note**

**4.7.4 - Existe-t-il un plan de gestion relatif à l'usage par les visiteurs du bien du patrimoine mondial (c.à.d. un plan spécifique) qui assure que sa valeur universelle exceptionnelle est maintenue ?**

Indiquez parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui décrit le plus précisément le niveau de gestion des visiteurs dans le bien du patrimoine mondial et si cette gestion garantit le maintien de la valeur universelle exceptionnelle.

Ne cochez qu'une seule case	
4.7.4.1	L'usage par les visiteurs du bien du patrimoine mondial <b>n'est pas géré activement</b> malgré un besoin constaté
4.7.4.2	Il y a une <b>certaine gestion</b> de l'usage par les visiteurs du bien du patrimoine mondial
4.7.4.3	L'usage par les visiteurs du bien du patrimoine mondial est géré, mais des <b>améliorations pourraient être apportées</b>
4.7.4.4	L'usage par les visiteurs du bien du patrimoine mondial <b>est géré efficacement</b> et n'affecte pas sa valeur universelle exceptionnelle

**4.7.5 - L'industrie touristique contribue-t-elle à enrichir les expériences des visiteurs et à maintenir les valeurs du bien du patrimoine mondial ?**

Indiquez parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui décrit le plus précisément le niveau de contribution de l'industrie touristique à la présentation de la valeur universelle exceptionnelle du bien du patrimoine mondial et à sa reconnaissance accrue.

Ne cochez qu'une seule case	
4.7.5.1	Bien qu'une industrie touristique soit bien présente dans le périmètre du bien, il y a <b>peu ou pas de contacts</b> entre les opérateurs du secteur et les responsables du bien du patrimoine mondial
4.7.5.2	Il y a des contacts entre les responsables du bien du patrimoine mondial et l'industrie touristique mais cela reste <b>surtout limité à des questions administratives et de réglementation</b>
4.7.5.3	Il y a <b>peu de coopération</b> entre les responsables du bien du patrimoine mondial et l'industrie touristique pour enrichir l'appréciation des visiteurs et présenter les valeurs du bien du patrimoine mondial
4.7.5.4	Il y a une <b>excellente coopération</b> entre les responsables du bien du patrimoine mondial et l'industrie touristique pour enrichir l'appréciation des visiteurs et présenter les valeurs du bien du patrimoine mondial

**4.7.6 -**

**Si l'entrée est payante (c.à.d. droits d'entrée, permis), ces fonds contribuent-ils à la gestion du bien du patrimoine mondial?**

Indiquez parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui décrit le plus précisément dans quelle mesure l'argent recueilli contribue à la gestion du bien du patrimoine mondial.

Ne cochez qu'une seule case	
-----------------------------	--

4.7.6.1	<b>Les droits d'entrées ne sont pas collectés</b>	
4.7.6.2	Bien qu'il <b>soit prévu</b> de collecter des droits d'entrée, <b>cela n'est pas fait</b>	
4.7.6.3	On collecte des droits d'entrée, mais cela <b>ne contribue pas</b> à la gestion du bien du patrimoine mondial	
4.7.6.4	On collecte des droits d'entrée et cela <b>contribue un peu à la gestion</b> du bien du patrimoine mondial	
4.7.6.5	On collecte des droits d'entrée et cela <b>contribue largement à la gestion</b> du bien du patrimoine mondial	

#### 4.7.7 -

#### **Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'utilisation par les visiteurs**

Merci d'utiliser cette boîte de dialogue afin de faire tout commentaire (par ex. explications des réponses données précédemment, sources, et/ou conclusions ou recommandations sur les informations relatives à l'utilisation du lieu du patrimoine mondial par les visiteurs). Merci de tenir compte du nombre limité de caractères de cette boîte de dialogue, celui-ci apparaîtra au fur et à mesure de la frappe.

--

## 4.8. Suivi

#### 4.8.1 - A-t-on un programme de suivi dans le périmètre du bien qui soit axé sur les besoins de la gestion et/ou sur une meilleure compréhension de la valeur universelle exceptionnelle ?

Indiquez parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui décrit le plus précisément le niveau de suivi du bien du patrimoine mondial et en quoi ce suivi contribue aux besoins de gestion du bien.

Ne cochez qu'une seule case		
4.8.1.1	Il n'y a <b>pas de suivi</b> dans le périmètre du bien du patrimoine mondial ou de la zone tampon, malgré un besoin constaté	
4.8.1.2	Il y a un <b>peu de suivi</b> , mais il n'est pas planifié	
4.8.1.3	Il y a un suivi considérable, mais il <b>n'est pas axé sur les besoins de la gestion</b> et/ou sur l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle	
4.8.1.4	Il existe un <b>programme général intégré de suivi</b> portant sur les besoins de la gestion et/ou sur l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle	

#### 4.8.2 - Des indicateurs clés pour mesurer l'état de conservation sont-ils utilisés pour contrôler comment la valeur universelle exceptionnelle du bien est maintenue ?

Indiquez parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui décrit le mieux la situation actuelle relative aux indicateurs clés permettant d'apprécier l'état de conservation dans le cadre de l'évolution de la valeur universelle exceptionnelle du bien et en quoi l'observation de ces indicateurs contribue à la gestion du bien du patrimoine mondial.

Ne cochez qu'une seule case		
4.8.2.1	Il y a <b>peu ou pas d'information disponible</b> sur les valeurs du bien du patrimoine mondial pour définir des indicateurs clés	
4.8.2.2	L'information sur les valeurs du bien du patrimoine mondial est suffisante pour définir des indicateurs clés, <b>mais cela n'a pas été fait</b>	
4.8.2.3	L'information sur les valeurs du bien du patrimoine mondial est suffisante et des indicateurs clés ont été définies, <b>mais on pourrait améliorer le suivi de l'état des indicateurs</b>	

<b>4.8.2.4</b>	L'information sur les valeurs du bien du patrimoine mondial est <b>suffisante</b> pour définir et contrôler les indicateurs clés servant à mesurer son état de conservation	
----------------	---	--

**4.8.3 - Veuillez noter le niveau de participation des groupes suivants dans le suivi**

Merci d'évaluer le degré de participation, dans le suivi de chacun des groupes listés au suivi du bien du patrimoine mondial sur une échelle de 0 à 4 (0 = sans objet ; 1 = aucune sensibilisation ; 2 = faible ; 4 = excellent). Merci d'utiliser la réponse "0 - sans objet" si un des groupes listés n'est pas présent sur le bien.

Echelle de 0 à	0 4 points	1 Sans objet	2 Absent	3 Faible	4 Moyenne	5 Excellente
<b>4.8.3.1</b>	Gestionnaires et personnel du patrimoine mondial					
<b>4.8.3.2</b>	Autorités locales, municipales					
<b>4.8.3.3</b>	Communautés locales/municipales					
<b>4.8.3.4</b>	Chercheurs					
<b>4.8.3.5</b>	ONG					
<b>4.8.3.6</b>	Industrie					
<b>4.8.3.7</b>	Groupes autochtones locaux					

**4.8.4 - L'État partie a-t-il mis en œuvre les recommandations appropriées émanant du Comité du patrimoine mondial ?**

Veuillez indiquer parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui décrit le plus exactement à quel point les recommandations du comité du patrimoine mondial ont été mises en œuvre dans le bien du patrimoine mondial.

Ne cochez qu'une seule case		
<b>4.8.4.1</b>	<b>Pas de recommandations</b> appropriées du Comité à mettre en œuvre	
<b>4.8.4.2</b>	La mise en œuvre est prévue mais <b>n'a pas commencé</b>	
<b>4.8.4.3</b>	La mise en œuvre est <b>en cours</b>	
<b>4.8.4.4</b>	La mise en œuvre <b>est achevée</b>	

**4.8.5 -**

**Veuillez fournir vos commentaires se rapportant à la mise en œuvre des recommandations émanant du Comité du patrimoine mondial**

Merci d'utiliser cette boîte de dialogue afin de faire tout commentaire (par ex. explications des réponses données précédemment, sources, et/ou conclusions ou recommandations sur les informations relatives à la mise en œuvre des recommandations du comité du patrimoine mondial). Merci de tenir compte du nombre limité de caractères de cette boîte de dialogue, celui-ci apparaîtra au fur et à mesure de la frappe.

**4.8.6 -**

**Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant le suivi**

Merci d'utiliser cette boîte de dialogue afin de faire tout commentaire (par ex. explications des réponses données précédemment, sources, et/ou conclusions ou recommandations sur les informations relatives au suivi du bien du

patrimoine mondial). Merci de tenir compte du nombre limité de caractères de cette boîte de dialogue, celui-ci apparaîtra au fur et à mesure de la frappe.

## 4.9. Evaluation des besoins de gestion

### 4.9.1 -

**Sélectionnez les 6 principaux besoins de gestion pour le bien (le cas échéant, 6 besoins supplémentaires sont indiqués ci-contre)**

Ce point est constitué d'une liste automatiquement créée suite aux réponses données aux différents points de la 4<sup>ème</sup> section du rapport périodique. Il est indispensable d'avoir répondu à toutes les questions de la 4<sup>ème</sup> section avant de compléter ce point.

Si plus de 6 besoins de gestion sont identifiés, merci de cocher les 6 cases correspondant aux problèmes qui selon vous requièrent le plus d'attention. Ces 6 besoins seront automatiquement repris au point 5.2 pour un examen détaillé des actions à entreprendre afin de répondre à ces besoins. si 6 ou moins de 6 besoins sont identifiés, cliquez sur toutes les cases et passez à la section suivante.

cf question 5.2

## 5. Résumé et Conclusions

### 5.1. Tableau récapitulatif 1 - Facteurs affectant le bien

La section 5.1 vous aidera à dégager les six facteurs négatifs les plus importants que vous avez identifiés à la section 3 et à rendre compte des mesures prises en matière de gestion face à ces facteurs négatifs.

#### 5.1.1 -

##### **Tableau récapitulatif 1 - Facteurs affectant le bien**

Les 6 facteurs négatifs actuellement les plus graves ont été identifiés au point 3.16, ils sont repris ici. il est par ailleurs indiqué si leur origine est intérieure ou extérieure au bien. dans ce résumé, il vous sera demandé d'expliquer dans les boîtes de dialogue de quelle(s) façon(s) les critères du patrimoine mondial (voir le point 2.2) et les attributs (voir le point 2.3) sont affectés, de préciser quelles sont les actions mises en œuvre pour répondre aux impacts de ces facteurs, le suivi mis en place pour définir l'envergure du facteur négatif et sa tendance, le calendrier de mise en œuvre de ces actions et du suivi, et l'autorité responsable (ou autres) de ces initiatives. Une boîte de dialogue complémentaire est également à votre disposition afin de recueillir toute information ou commentaire complémentaire relatif à l'un de ces facteurs. Merci de tenir compte du nombre limité de caractères de cette boîte de dialogue, celui-ci apparaîtra au fur et à mesure de la frappe.

#### **Facteur 1**

##### **Critères du patrimoine mondial et attributs physiques affectés**



##### **Actions**



##### **Suivi**

**Calendrier**

**Organisation chef de file (et autres organismes engagés)**

**Informations / commentaires supplémentaires**

**Facteur 2**

---

**Critères du patrimoine mondial et attributs physiques affectés**

**Actions**

**Suivi**

**Calendrier**

**Organisation chef de file (et autres organismes engagés)**

**Informations / commentaires supplémentaires**



**Facteur 3**

---

**Critères du patrimoine mondial et attributs physiques affectés**



**Actions**




**Suivi**



**Calendrier**



**Organisation chef de file (et autres organismes engagés)**



**Informations / commentaires supplémentaires**



**Facteur 4**

---

**Critères du patrimoine mondial et attributs physiques affectés**



## Actions



## Suivi




## Calendrier



## Organisation chef de file (et autres organismes engagés)



## Informations / commentaires supplémentaires



## Facteur 5

---

## Critères du patrimoine mondial et attributs physiques affectés



## Actions



## Suivi



## Calendrier



**Organisation chef de file (et autres organismes engagés)**

**Informations / commentaires supplémentaires**

**Facteur 6**

---

**Critères du patrimoine mondial et attributs physiques affectés**

**Actions**

**Suivi**

**Calendrier**

**Organisation chef de file (et autres organismes engagés)**

**Informations / commentaires supplémentaires**

## 5.2. Tableau récapitulatif 2 – Besoins de la gestion

La section 5.2 vous aidera à mettre en évidence les principaux besoins de gestion que vous avez identifiés dans la Partie 4. Cela permettra de discuter des mesures correctives que vous appliquez actuellement pour satisfaire ces besoins de gestion et de/des actions que vous avez l'intention de mener pour aborder ces questions.

### 5.2.2 -

#### Tableau récapitulatif 2 - Besoins de la gestion

Les 6 besoins de gestion les plus importants ont été identifiés au point 4.9, ils sont repris ici. Dans ce tableau récapitulatif, il vous sera demandé de présenter dans les boîtes de dialogues concernées les actions mises en œuvre pour répondre à ces besoins, leur calendrier de mise en œuvre, et l'autorité en charge de ces initiatives. Une boîte de dialogue complémentaire est également à votre disposition afin de recueillir toute information ou commentaire complémentaire relatif à l'un de ces besoins. Merci de tenir compte du nombre limité de caractères de cette boîte de dialogue, celui-ci apparaîtra au fur et à mesure de la frappe.

#### Besoin de Gestion 1

---

##### Actions

##### Calendrier

##### Organisation chef de file (et autres organismes engagés)

##### Informations / commentaires supplémentaires

#### Besoin de Gestion 2

---

##### Actions

**Calendrier**

**Organisation chef de file (et autres organismes engagés)**

**Informations / commentaires supplémentaires**

**Besoin de Gestion 3**

---

**Actions**

**Calendrier**

**Organisation chef de file (et autres organismes engagés)**

**Informations / commentaires supplémentaires**

**Besoin de Gestion 4**

---

**Actions**

**Calendrier**

**Organisation chef de file (et autres organismes engagés)**

**Informations / commentaires supplémentaires**

**Besoin de Gestion 5**

---

**Actions**

**Calendrier**

**Organisation chef de file (et autres organismes engagés)**

**Informations / commentaires supplémentaires**

**Besoin de Gestion 6**

---

**Actions**

<b>Calendrier</b>
<b>Organisation chef de file (et autres organismes engagés)</b>
<b>Informations / commentaires supplémentaires</b>

### 5.3. Conclusions finales sur l'état de conservation du bien

Veillez faire part de vos remarques supplémentaires sur l'état général de conservation du bien du PM après avoir tenu compte de vos réponses à la Partie 5.

#### 5.3.1 -

#### Compte tenu de l'analyse faite à travers ce rapport, quel est l'état actuel d'authenticité du bien du patrimoine mondial?

En vous référant aux réponses de la 4<sup>ème</sup> section de ce questionnaire sur la protection, la gestion et le suivi du bien et au tableau récapitulatif des facteurs affectant le bien (point 5.1) et à celui des besoins de gestion (point 5.2), veuillez indiquer parmi les réponses à choix multiple proposée pour cette question celle qui reflète le plus justement l'état actuel d'authenticité du bien du patrimoine mondial.

Ne cochez qu'une seule case	
5.3.1.1	<b>Sans objet</b> (pour les biens inscrits exclusivement sur la base des critères vii à x)
5.3.1.2	L'authenticité du bien du patrimoine mondial <b>a été perdue</b>
5.3.1.3	L'authenticité du bien du patrimoine mondial a été <b>gravement compromise</b> par les facteurs décrits dans ce rapport
5.3.1.4	L'authenticité du bien du patrimoine mondial a été <b>compromise</b> par les facteurs décrits dans ce rapport
5.3.1.5	L'authenticité du bien du patrimoine mondial a été <b>préservée</b>

#### 5.3.2 -

#### Compte tenu de l'analyse faite à travers ce rapport, quel est l'état actuel d'intégrité du bien du patrimoine mondial?

En vous référant aux réponses de la 4<sup>ème</sup> section de ce questionnaire sur la protection, la gestion et le suivi du bien et au tableau récapitulatif des facteurs affectant le bien (point 5.1) et à celui des besoins de gestion (point 5.2), veuillez indiquer parmi les réponses à choix multiple proposée pour cette question celle qui reflète le plus justement l'état actuel d'intégrité du bien du patrimoine mondial.

Ne cochez qu'une seule case	
5.3.2.1	L'intégrité du bien du patrimoine mondial a été <b>perdue</b>
5.3.2.2	L'intégrité du bien du patrimoine mondial a été <b>gravement compromise</b> par les facteurs décrits dans ce rapport
5.3.2.3	L'intégrité du bien du patrimoine mondial a été <b>compromise</b> par les facteurs décrits dans ce rapport
5.3.2.4	L'intégrité du bien du patrimoine mondial a été <b>préservée</b>

### 5.3.3 -

#### Compte tenu de l'analyse faite à travers ce rapport, quel est l'état actuel de la valeur universelle exceptionnelle du bien du patrimoine mondial?

En vous référant aux réponses de la 4<sup>ème</sup> section de ce questionnaire sur la protection, la gestion et le suivi du bien et au tableau récapitulatif des facteurs affectant le bien (point 5.1) et à celui des besoins de gestion (point 5.2), veuillez indiquer parmi les réponses à choix multiple proposée pour cette question celle qui reflète le plus justement l'état actuel de la valeur universelle exceptionnelle du bien du patrimoine mondial.

Ne cochez qu'une seule case	
5.3.3.1	Le bien du patrimoine mondial a <b>perdu</b> sa valeur universelle exceptionnelle (« les caractéristiques » qui ont déterminé son inscription sur la Liste patrimoine mondial)
5.3.3.2	La valeur universelle exceptionnelle du bien a été <b>gravement compromise</b> par les facteurs décrits dans ce rapport, mais la situation peut être résolue ou est actuellement résolue à travers des actions de gestion
5.3.3.3	La valeur universelle exceptionnelle du bien a été <b>compromise</b> par les facteurs décrits dans ce rapport, mais la situation a été traitée à travers des actions de gestion effectives
5.3.3.4	La valeur universelle exceptionnelle du bien a été <b>préservée</b>

### 5.3.4 -

#### Quel est l'état actuel des autres valeurs du bien?

En vous référant aux réponses de la 4<sup>ème</sup> section de ce questionnaire sur la protection, la gestion et le suivi du bien et au tableau récapitulatif des facteurs affectant le bien (point 5.1) et à celui des besoins de gestion (point 5.2), veuillez indiquer parmi les réponses à choix multiple proposée pour cette question celle qui reflète le plus justement l'état actuel des autres valeurs principales culturelles et/ou naturelles du bien du patrimoine mondial.

Ne cochez qu'une seule case	
5.3.4.1	D'autres importantes valeurs culturelles et/ou naturelles <b>se dégradent sérieusement</b> et ont eu un impact sur l'état de conservation du bien du patrimoine mondial.
5.3.4.2	D'autres importantes valeurs culturelles et/ou naturelles <b>se dégradent</b> et ont eu un impact sur l'état de conservation du bien du patrimoine mondial.
5.3.4.3	D'autres importantes valeurs culturelles et/ou naturelles <b>se dégradent partiellement</b> , mais l'état de conservation du bien du patrimoine mondial n'a pas subi d'impact notable.
5.3.4.4	D'autres importantes valeurs culturelles et/ou naturelles et l'état de conservation du bien du patrimoine mondial sont <b>intactes pour l'essentiel</b> .

## 5.4. Commentaires supplémentaires concernant l'état de conservation du bien

### 5.4.1 -

#### Commentaires supplémentaires sur l'état de conservation du bien

En vous référant aux réponses de la 5ème section de ce questionnaire, merci de bien vouloir apporter tout commentaire complémentaire sur l'état de conservation général du bien du patrimoine mondial. Merci de tenir compte du nombre limité de caractères de cette boîte de dialogue, celui-ci apparaîtra au fur et à mesure de la frappe.

--

## 6. Statut du Patrimoine Mondial et conclusions de l'exercice d'établissement du Rapport Périodique

### 6.1 -

#### Veillez mesurer l'impact du statut de Patrimoine Mondial sur chacun des points suivants

Merci de vouloir évaluer les impacts du statut de patrimoine mondial sur chacun des points suivants, en prenant en considération le niveau d'impact négatif à un impact très positif. si l'impact est "sans objet", tapez "0".

Echelle de 0 à 4 points		0 Sans objet	1 Négatif	2 Pas d'effet	3 Positif	4 Très positif
6.1.1	Conservation					
6.1.2	Recherche et suivi					
6.1.3	Efficacité de la gestion					
6.1.4	Qualité de vie de la population locale et des peuples indigènes					
6.1.5	Reconnaissance					
6.1.6	Éducation					
6.1.7	Aménagement d'infrastructures					
6.1.8	Financement du bien					
6.1.9	Coopération internationale					
6.1.10	Support politique pour la conservation					
6.1.11	Cadre juridique / de politique générale pour la conservation					
6.1.12	Activités de groupes de pression					
6.1.13	Coordination institutionnelle					
6.1.14	Sécurité					
6.1.15	Autre (veuillez préciser)					

### 6.2 -

#### Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant le statut de patrimoine mondial

En vous référant à la réponse apportée au point 6.1 ci-dessus, utilisez cette boîte de dialogue afin de faire tout commentaire (par ex. explications des réponses données précédemment, sources, et/ou conclusions ou

recommandations sur les informations relatives au statut du patrimoine mondial). Merci de tenir compte du nombre limité de caractères de cette boîte de dialogue, celui-ci apparaîtra au fur et à mesure de la frappe.

--

**6.3 - Entités impliquées dans la préparation de cette section du Rapport périodique (cocher autant de cases qu'il convient)**

Cette question vise à déterminer tous les groupes/individus participant à la préparation du rapport périodique. Merci de bien vouloir préciser au point 6.11 quelle structure est concernée par la case "autres".

Vous pouvez cocher plusieurs cases		
6.3.1	Institution gouvernementale responsable du bien	
6.3.2	Gestionnaire / coordonateur/personnel du site	
6.3.3	Personnel d'autres biens du patrimoine mondial	
6.3.4	Organisation non gouvernementale	
6.3.5	Peuples indigènes	
6.3.6	Communauté locale	
6.3.7	Bailleurs de fonds	
6.3.8	Experts extérieurs	
6.3.9	Organisations consultatives	
6.3.10	Autres	

**6.4 - Le questionnaire était-il facile à utiliser et aisément compréhensible?**

Pour répondre à cette question, prenez en considération le format des questions et la langue utilisée.

Ne cochez qu'une seule case		
6.4.1	oui	
6.4.2	non	

**6.5 - Suggestions pour améliorer le questionnaire du Rapport périodique**

Merci de bien vouloir faire ici toute suggestion visant à améliorer les futurs questionnaires de rapport périodique et les outils en ligne. Merci de tenir compte du nombre limité de caractères de cette boîte de dialogue, celui-ci apparaîtra au fur et à mesure de la frappe.

--



## 6.6 -

**Veillez noter le niveau d'aide reçue des entités suivantes pour compléter le questionnaire sur le Rapport périodique**

Évaluez l'aide apportée par les trois structures listées au moyen d'une échelle allant de "0" à "4" ("faible" à "très bon").

Echelle de 0 à 4 points		0 Très faible	1 Faible	2 Moyen	3 Bon	4 Très bon
6.6.1	UNESCO					
6.6.2	Représentant de l'État partie					
6.6.3	Organisation consultative					

## 6.7 -

**Quel était le degré d'accessibilité de l'information requise pour compléter le Rapport périodique ?**

Indiquez parmi les réponses à choix multiple proposées pour cette question celle qui décrit le mieux votre expérience quant au degré d'accessibilité de l'information requise pour compléter le rapport périodique. Merci d'utiliser le point 6.11 pour tout commentaire complémentaire.

Ne cochez qu'une seule case	
6.7.1	<b>Seule une petite partie</b> de l'information requise était accessible
6.7.2	La totalité de l'information requise <b>n'était pas accessible</b>
6.7.3	<b>La plus grande partie</b> de l'information requise était accessible
6.7.4	<b>La totalité</b> de l'information requise était accessible

## 6.8 -

**Le processus d'Établissement des Rapports périodiques a-t-il amélioré la compréhension des points suivants ?**

Cochez les cases correspondant aux éléments du patrimoine mondial dont la compréhension a été améliorée grâce à l'établissement du rapport périodique.

Vous pouvez cocher plusieurs cases	
6.8.1	La Convention du patrimoine mondial
6.8.2	Le concept de valeur universelle exceptionnelle
6.8.3	La valeur universelle exceptionnelle du bien
6.8.4	Le concept d'intégrité et/ou d'authenticité
6.8.5	L'intégrité et/ou l'authenticité du bien
6.8.6	La gestion du bien pour en maintenir la valeur universelle exceptionnelle
6.8.7	Le suivi et l'établissement de rapports
6.8.8	L'efficacité de la gestion

**6.9 -**

**Veillez noter le suivi apporté aux conclusions et recommandations du précédent exercice d'établissement de Rapports périodiques par les entités suivantes:**

Chaque exercice de rapport périodique doit susciter une série de recommandations et de mesures de suivi s'agissant de la conservation du bien. Dans cette question, on vous demande de classer la mise en œuvre de ces conclusions et recommandations par un ensemble d'acteurs sur une échelle de quatre points de 1 (aucun) à 4 (excellent).

Echelle de 0 à 4 points		0 Sans Objet	1 Aucun	2 Laisse à désirer	3 Satisfaisant	4 Excellent
6.9.1	UNESCO					
6.9.2	Etat partie					
6.9.3	Gestionnaires des sites					
6.9.4	Organisation consultative					

**6.10 -**

**Résumé des actions qui demandent une étude formelle de la part du comité du patrimoine mondial**

Ce point récapitule tous les changements quant aux informations sur le bien du patrimoine mondial qui doivent être pris en compte et, qui ont été présentés dans ce rapport périodique (par ex. tout changement quant aux informations pré remplies des points 1.1, 2.2, etc.) et qui doivent être approuvées par le comité du patrimoine mondial.

Généré automatiquement dans la version en ligne

---

**6.11 -**

**Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'évaluation de l'exercice d'établissement de Rapports périodiques**

Merci d'utiliser cette boîte de dialogue afin de faire tout commentaire (par ex. explications des réponses données précédemment, sources, et/ou conclusions ou recommandations sur les informations relatives à l'établissement du rapport périodique). Merci de tenir compte du nombre limité de caractères de cette boîte de dialogue, celui-ci apparaîtra au fur et à mesure de la frappe.

---

---

**7. Merci d'avoir répondu à toutes les questions. Nous vous invitons à contacter votre point focal pour qu'il/elle puisse valider le questionnaire. Cordialement, Le Centre du patrimoine mondial.**

---